

# Contribution aux recherches sociales du Québec par une étude des variations régionales du nombre des vocations sacerdotales

Louis-Edmond Hamelin

Volume 2, numéro 3, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020060ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020060ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1957). Contribution aux recherches sociales du Québec par une étude des variations régionales du nombre des vocations sacerdotales. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(3), 5–36. <https://doi.org/10.7202/020060ar>

Résumé de l'article

This study, one of the first ever published in that field of research, is devoted to the geography of sacerdotal vocations and is divided in two parts. The first part deals with the differential rates of sacerdotal vocations which characterize some regions of the Province of Québec. The author has calculated « index numbers of sacerdotal fecundity », and he studies the variability of these indexes within the limits of the diocese of Trois-Rivières. The data show that, before 1950, the St. Lawrence Lowlands region has given a greater number of priests than the Valley of the St. Maurice River and a much greater number than the Laurentian Uplands. The second part of the article is more elaborated and treats of some « exterior » conditions which usually explain the number of vocations and justify the different contributions of various parts of the diocese. The various factors examined are demographic, familial, religious, economic, social, academic and historical. On this basis, the author formulates a series of observations which, taking into account the limited value of conclusions reached in social research, seem valuable for the understanding of the specific subject of this paper but also of many other problems concerning the social geography of the Province of Québec.

**CONTRIBUTION  
AUX RECHERCHES SOCIALES DU QUÉBEC  
PAR UNE ÉTUDE DES VARIATIONS RÉGIONALES  
DU NOMBRE DES VOCATIONS SACERDOTALES <sup>1</sup>**

*par*

**Louis-Edmond HAMELIN**

*Professeur de géographie, Université Laval, Québec.*

SUMMARY

*This study, one of the first ever published in that field of research, is devoted to the geography of sacerdotal vocations and is divided in two parts. The first part deals with the differential rates of sacerdotal vocations which characterize some regions of the Province of Québec. The author has calculated « index numbers of sacerdotal fecundity », and he studies the variability of these indexes within the limits of the diocese of Trois-Rivières. The data show that, before 1950, the St. Lawrence Lowlands region has given a greater number of priests than the Valley of the St. Maurice River and a much greater number than the Laurentian Uplands. The second part of the article is more elaborated and treats of some « exterior » conditions which usually explain the number of vocations and justify the different contributions of various parts of the diocese. The various factors examined are demographic, familial, religious, economic, social, academic and historical. On this basis, the author formulates a series of observations which, taking into account the limited value of conclusions reached in social research, seem valuable for the understanding of the specific subject of this paper but also of many other problems concerning the social geography of the Province of Québec.*

*« Les religions, dont le domaine propre est l'au-  
delà ont leurs assises sur la terre. Elles ache-  
minent les fidèles vers le durable et l'infini ;  
mais elles vivent dans le temps et l'espace.  
Chacune d'elles a son histoire et sa géographie. »*

Gabriel Le BRAS, 1945.

Malgré l'incidence profonde et étendue du catholicisme sur les comportements des Canadiens français, les études religieuses, théoriques ou concrètes, sont rares chez ce petit peuple. Dans le relevé statistique de la géographie canadienne que Pierre Dagenais dressait en 1953, il n'était guère fait mention de recherches religieuses. Même dans le champ des sociologies, les études religieuses sont peu développées, ainsi que l'ont constaté J.-C. Falardeau <sup>2</sup> et F. Dumont (1955). En présentant un bilan, d'ailleurs incomplet, des œuvres cana-

<sup>1</sup> Ce texte fait partie des recherches que nous avons entreprises en 1953 grâce à un octroi du Conseil canadien de recherches en sciences sociales et que nous avons poursuivies en 1956 à l'aide du fonds Carnegie de la Faculté des sciences sociales de l'université Laval.

<sup>2</sup> FALARDEAU, Jean-Charles, *Les Recherches de sociologie religieuse au Canada*. Dans *Lumen Vitæ*, vol. VII (1951), nos 1-2, pp. 127-143.

diennes se rattachant à diverses disciplines humaines voisines de la sociologie religieuse, nous écrivions en 1956 :

« il faut attendre 1940 pour lire les premiers travaux suivis de sociologie. Les premiers articles de sociologie religieuse viendront après 1950 ; il ne s'est pas fait d'enquête diocésaine avant 1953. Les premiers ouvrages de sociologie religieuse pourraient être publiés avant 1960 ».<sup>3</sup>

La sociologie religieuse ne fait donc que commencer à naître. Les œuvres ne sont pas nombreuses. De plus, elles sont hétéroclites et sur le plan des optiques et sur celui des sujets. Les thèmes les plus étudiés ont été les institutions,

« surtout la paroisse et parfois le diocèse, la structure des Églises, le groupe des clercs et la question connexe des vocations, enfin les genres de vie chéris par les « pasteurs » pour leurs fidèles : colonisation et agriculture ».<sup>3</sup>

Au sujet des problèmes précis des vocations religieuses dans le Québec, la littérature est un peu plus abondante.<sup>4</sup> Cela se comprend. Le haut clergé s'est toujours intéressé au recrutement sacerdotal, mais surtout à partir de 1915. À cette époque, les préoccupations des clercs étaient suscitées à la fois par la diminution apparente du nombre des vocations,<sup>5</sup> par l'influence de la littérature européenne — le livre du Père Fischer en particulier <sup>6</sup> — par la diversification des fonctions exercées par le prêtre, par le glissement des vocations sacerdotales séculières au profit des Ordres religieux et par une crise de prêtres diocésains disponibles en face des mouvements massifs d'urbanisation.

L'augmentation ressentie des besoins en prêtres a fait naître une littérature souvent édifiante dont le but était de recruter chez les « finissants », des candidats à la prêtrise.<sup>7</sup> Signalons, entre autres, le rapport de ce que l'on a dit être le premier Congrès de recrutement sacerdotal en Amérique (Québec, 1944) et le

<sup>3</sup> HAMELIN, Louis-Edmond, et L.-HAMELIN, Colette, *Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne*. Préface du T. R. Père Georges-Henri Lévesque, o.p., Montréal, 1956, 156 pp. Les lecteurs débutants trouveront dans ce modeste et petit ouvrage une bibliographie sommaire des œuvres se rapportant à la sociologie religieuse générale et aux études religieuses canadiennes françaises.

<sup>4</sup> Mais il n'existe aucune étude scientifique et globale. Il s'est fait cependant certaines recherches particulières que nous citerons au cours du présent travail. Nous signalons, dès maintenant Camille POISSON, prêtre, *Les vocations sacerdotales au Canada français*, Montréal 1948, 24 pp. ; J.-B.-A. ALLAIRE, prêtre, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Saint-Hyacinthe, 1908-1934, 3,487 pp. ; voir aussi les statistiques (imprécises) des *Annuaire* et des *Guides ecclésiastiques*.

<sup>5</sup> Nous disons *apparente* car l'abbé Pépin a montré que le nombre total de prêtre du Québec augmentait plus rapidement que ne le faisait la population catholique. PÉPIN, Paul, prêtre, *La formation apostolique de l'adolescent au niveau secondaire*, thèse Montréal 1952, 220 pp. ; figures.

<sup>6</sup> FISCHER, Hermann, *Plus de prêtres pour le salut du monde*, 1919. Adapté au Canada français en 1948.

<sup>7</sup> Point n'est besoin d'insister sur la rentabilité pour l'Église dirigeante des études concernant les vocations. Un exemple pour s'en convaincre : c'est à la suite de telles recherches que l'Évêché de Grenoble (France) a modifié sa politique concernant les clercs. Voir *Regroupement des paroisses. Nouvelle répartition du clergé*, dans *La Semaine Religieuse de Grenoble*, 86<sup>e</sup> année, n° 35, (22 avril 1954).

petit opuscule de l'abbé Poisson qui voulait démontrer, statistiques à l'appui, que tous les diocèses canadiens-français manquaient de prêtres. De leur côté, les Œuvres diocésaines des vocations ont entrepris quelques enquêtes partielles et elles patronnent certaines publications utiles pour notre étude. Par ailleurs, quelques thèses présentées par des clercs, ont récemment abordé certains angles du problème des vocations. Les journaux également ont révélé le résultat des recherches du Père Fortier, s.j., sur les familles et les paroisses québécoises les plus « généreuses » en vocations religieuses.

S'il n'est pas étonnant de constater chez ces chercheurs non spécialisés, l'absence de travaux *sociaux, totaux et globaux* concernant les vocations, il l'est davantage de ne pas trouver, dans les articles des « professionnels » de la sociologie une contribution originale de ce fait religieux et social ; on s'est souvent contenté de souligner le phénomène en ne l'interprétant qu'à partir du sens commun ; en revanche, il faut dire que certaines des études en cours chez ces mêmes sociologues apporteront beaucoup plus. S'il nous fallait tenter un bilan de la littérature concernant les problèmes des vocations, nous écririons ceci : des travaux précités ou de ceux auxquels nous avons fait allusion, ou d'autres point mentionnés ici, il ressort que les informations sûres sont rares, que les problèmes ne sont même pas posés et que les « explications » sociologiques sont inexistantes.

Malgré les chiffres des *Annuaire*s ecclésiastiques, l'on ne connaît même pas exactement le nombre de prêtres, pères, frères et religieuses qui sont « en exercice » dans le Québec méridional.<sup>8</sup> L'on ignore davantage les variations annuelles du nombre total des vocations québécoises ; personne, à notre connaissance, ne peut dire si les vocations provinciales augmentent ou régressent en nombre depuis par exemple 50 ans. Aucun de nous n'a des idées exactes sur la contribution des diverses classes sociales<sup>9</sup> et des régions au nombre total annuel des vocations. À plus forte raison, l'aspect mental, spirituel de ce phénomène, échappe-t-il à nos préoccupations. Personne ou très peu de chercheurs se sont interrogés sur la signification sociale et religieuse d'une vocation, sur les conditions qui l'ont permise et les répercussions familiales et autres qu'elle entraîne. Bref, la description des faits n'ayant pas été tentée, ni à l'échelle provinciale ou régionale, ni à l'échelle séculaire ou annuelle, nous n'en sommes donc ni au seuil de la compréhension, ni à celui de l'explication.

Compte tenu de ces limitations fondamentales, nous n'entreprenons évidemment pas une étude totale et globale des vocations religieuses dans le Québec méridional.<sup>10</sup> Nous allons nous en tenir à quelques aspects de cette « réalité », suivant en cela les derniers conseils de Le Bras.<sup>11</sup>

<sup>8</sup> Faut-il répéter ici que nous ne voulons pas réduire les études religieuses au calcul et aux statistiques. Mais il faut peut-être également rappeler aux théoriciens et à ceux qui se sont réservé le noble rôle de la poursuite des explications, que la sociologie se fonde sur la « recherche empirique » (Gurvitch) et qu'il faut se résigner une fois ou l'autre « à compter » (Le Bras).

<sup>9</sup> Une tentative que l'on a voulu discutabile a été faite par Louis-Edmond Hamelin et Colette L.-Hamelin sous le titre de *Réflexions sur la structure sociale de l'Église trifluvienne*. Paru dans *Ad Usam*, déc. 1955 et dans *Le Géographe canadien*, avril 1956, 10 pages, 4 t., 2 fig. Reproduit par les Presses universitaires Laval en juillet 1957.

<sup>10</sup> L'auteur est le premier à croire très difficiles et très vulnérables de semblables études non seulement à cause de la nature impénétrable du sujet traité, mais aussi par suite de l'imprécision des méthodes concernant ce genre de recherches. Aussi prenons-nous la liberté de

Nous nous demanderons si toutes les sous-régions d'un ensemble territorial donné, fournissent à l'Église un nombre égal de « sujets ». Après avoir démontré le fait de la fécondité différentielle des régions en matières de vocations, nous chercherons à rendre compte d'une telle variation spatiale.

L'on ne manquera pas de faire au moins deux types de réserves au sujet de nos recherches ; la « vocation » vient de Dieu, nous dira-t-on, et l'Esprit souffle où Il veut ; il devient alors inutile d'entreprendre l'étude de la raison des vocations et, partant, celle de la variabilité spatiale de leur nombre. L'objection est sérieuse et nous admettons définitivement les limites de toutes les études où l'Au-delà est en cause. Mais la Grâce n'est pas le seul facteur et plusieurs autres sont observables car le futur prêtre, comme tout homme, naît dans des milieux familiaux, économiques et sociaux donnés qui peuvent être favorables ou non à l'épanouissement de sa vocation. Le prêtre est autre, mais il est aussi un « produit » social d'une région géographique. Il y a des « familles à prêtres » comme il y a des « lieux et milieux à prêtres ». C'est reconnaître l'incidence des contingences terrestres dans un phénomène mi-divin, mi-humain.<sup>12</sup>

Un deuxième type d'objections peut se rapporter au choix de notre région qui sera fondamentalement le comté de Maskinongé, dans le diocèse de Trois-Rivières. À vrai dire il ne s'agit pas d'un choix. Nous étudions la région, non parce qu'elle est automatiquement représentative de la situation provinciale, mais tout simplement parce qu'il existe à la fois certains problèmes de vocations et quelques bonnes études sociales. Il faudra donc transplanter avec prudence, hors du milieu mauricien, nos hypothèses « exploratrices » régionales.

#### I — LE FAIT DE LA VARIATION RÉGIONALE DANS LE NOMBRE DES VOCATIONS

Voyons d'abord quelques exemples hors du comté de Maskinongé sur lequel la présente étude se repliera.<sup>13</sup>

---

renvoyer les lecteurs insatisfaits aux travaux éventuels, sans doute plus élaborés des « spécialistes » de la sociologie religieuse canadienne.

<sup>11</sup> « D'abord faire la sociologie de chaque *religion* et de chaque *secteur* de la religion, faire cette sociologie dans le « temps » et dans « l'espace » en prenant les *groupes religieux* par *régions* et en suivant leur développement depuis les origines. Distinguer dans chacun des secteurs le *système* proposé et les *réalités*. Dans ces *réalités* comme dans ce *système*, faire une place au moins aussi grande à la « *vie* » qu'à la *structure*. Analyser chacun des *éléments* du système, chacun des *aspects* de la réalité ; ensuite, ayant achevé ce travail méthodique, par compartiments, opérer un regroupement . . . enfin aboutir à la reconnaissance de types, de causes et au sens large du mot, de lois. » LE BRAS, Gabriel, *L'explication en sociologie religieuse*. Dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXI (1956), p. 60 (le souligné est de nous).

<sup>12</sup> Le chanoine Boulard a prévu l'objection de ceux « qui seraient inquiets de voir introduire les techniques profanes dans un domaine où règne la souveraine liberté de Dieu et de ses appels. Ce serait une réflexion bien courte » réplique-t-il. Puis il cite un mot de Son Excellence Mgr Perrin qui parle en ces termes du candidat à la prêtrise : « Son intelligence et sa volonté ne sont pas qualités désincarnées, sans racine hors de lui ; il est le fils de son pays, il vit au milieu de ses semblables, il subit le contre-coup nocif ou bienfaisant de leurs passions, préjugés, de leurs désirs ». Dans BOULARD, F., *Essor ou déclin du clergé français ?*, Paris, 1950, p. 95.

<sup>13</sup> En dehors du Canada, il serait bon de consulter les travaux de la 5<sup>e</sup> conférence internationale de sociologie religieuse, congrès qui s'est tenu à Louvain en septembre 1956 ; en particulier, le volume intitulé : *Vocation de la sociologie et sociologie des vocations* ; voir aussi BOULARD, *Essor ou déclin du clergé français ?*, Paris, 1950. Dans *Grenoble, Essai de sociologie religieuse*,

### 1. Dans le Québec <sup>14</sup>

Sans l'ensemble du Québec, le nombre des « vocations » varie également d'une unité géographique à l'autre. Certains diocèses dont Saint-Jérôme, Amos, Golfe Saint-Laurent, Labrador sont obligés de compter sur d'autres régions plus favorisées, pour recruter une partie de leur « personnel » ; l'âge du peuplement, le nombre de catholiques, leur genre de vie, la mobilité de la population, l'équipement intellectuel sont au nombre des éléments humains et « extérieurs » qui conditionnent actuellement le nombre restreint des vocations religieuses dans certains diocèses. Par ailleurs, l'on peut également saisir la variabilité régionale des vocations sacerdotales et religieuses en consultant les statistiques du Père A. Fortier ; <sup>15</sup> bien que les chiffres ne soient pas accompagnés des commentaires explicatifs nécessaires, l'on peut retenir que certaines paroisses ont donné de nombreux « enfants à Dieu », beaucoup plus que d'autres lieux voisins.

Toujours à l'échelle du Québec, l'on est justifié de croire aussi que les régions ne gardent pas toujours dans le temps un taux uniforme de « vocations ». L'abbé Pépin a signalé que, relativement à l'évolution de la population totale, les séculiers de Montréal s'accroissaient moins rapidement que les réguliers. <sup>16</sup> Nous avons constaté un semblable « glissement » dans le diocèse de Trois-Rivières. Ce phénomène est d'un grand intérêt pour la présente étude, car un accroissement de vocations régulières peut se traduire partiellement par une diminution du nombre des prêtres consacrés au ministère paroissial diocésain. Nous savons tous en effet que les réguliers sont la plupart du temps envoyés en mission en dehors de leur région d'origine et que ce ne sont pas tout les réguliers qui « sont du ministère ». L'on observe donc des variations qualitatives et quantitatives du nombre des « vocations » québécoises, à la fois dans le temps et dans l'espace.

### 2. Dans le diocèse de Trois-Rivières

L'absence de statistiques religieuses organisées nous oblige à quitter l'échelle provinciale pour une échelle plus réduite. Considérons les unes après les autres les sections du diocèse de Trois-Rivières. <sup>17</sup> Cet examen permettra de

---

Madame Perrot consacre un chapitre aux vocations, Grenoble, 1954. De son côté, l'abbé Dellepoort a fait des études modèles sur les vocations : a) aux Pays-Bas ; et, b) en Autriche (publié en hollandais). Voir notamment, DELLEPOORT, Dr J. J., *De Priesterrapingen in Nederland*. Publication du *Katholiek Sociaal-Kerkelyk Instituut*, Gravenhage. 1957, 320 pages, bibliographie, nombreuses illustrations. Résumé en français (3 pages) et en anglais.

<sup>14</sup> Grâce à certaines statistiques, à des compilations personnelles et à un questionnaire que nous avons fait circuler en mars 1956, nous serons bientôt en mesure de présenter l'évolution démographique du clergé québécois depuis 1660.

<sup>15</sup> Nombre de vocations totales par paroisse : Saint-Jacques de l'Achigan, 460 ; Sainte-Élisabeth, 429 ; Montmagny, 355 ; Notre-Dame de Lévis, 318 ; Saint-Laurent, 292 ; Saint-Sauveur, 274 ; Sainte-Anne des Plaines, 273 ; Sainte-Scholastique, 252 ; Louiseville, 243. Ces statistiques ont été notamment publiées dans *L'Action Catholique* (Québec), le 14 septembre 1953. Voir aussi les numéros du 9 avril, du 26 mai et du 28 mai de la même année.

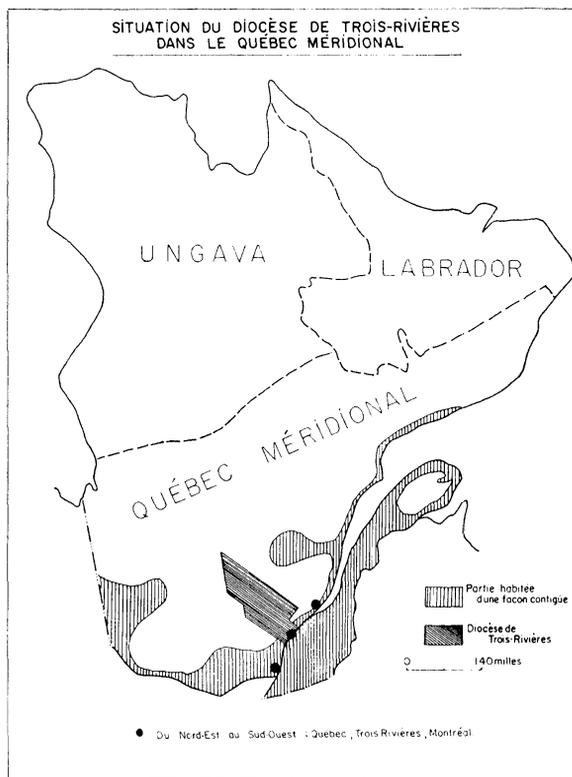
<sup>16</sup> PÉPIN, *opus cit.*

<sup>17</sup> Le diocèse de Trois-Rivières comme tel n'a pas fait encore l'objet d'études sociales, totales et globales. Certaines publications sont cependant utiles : outre celles déjà mentionnées dans le présent essai, il faut dépouiller les textes émanant de l'Évêché, tels les *Mandements*, An-

comparer la variabilité spatiale du nombre des « vocations » avec les populations régionales. Les régions les plus peuplées sont-elles les plus « généreuses » ?

Comme l'indique la carte n° 1, les 200,000 âmes du diocèse de Trois-Rivières

FIGURE I



(carte dessinée par Jacques Lemieux)

Seul, le Sud du Québec est habité d'une façon contiguë. Il en est ainsi du diocèse de Trois-Rivières, situé sur la rive nord du fleuve, au centre de la Laurentie. Sur le plan géographique, la petite partie habitée de ce diocèse se subdivise en : 1. Plaine, 2. Laurentides, 3. Vallée du Saint-Maurice. Le comté de Maskinongé occupe le Sud-Est du diocèse de Trois-Rivières.

La Vallée constitue la troisième région du diocèse ; c'est

de trois régions nettement définies : une plaine laurentienne, une vallée mauricienne, une section des Laurentides.<sup>18</sup> La Plaine fait partie des basses terres du Saint-Laurent. Il s'agit d'une région plane, littorale, d'âge relativement ancien ; la population vit à l'intérieur de « belles paroisses » au nombre desquelles sont Sainte-Anne-de-la-Pérade, Champlain, Batiscan, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Rivière-du-Loup et Maskinongé. Les paroissiens sont, soit agriculteurs, soit bourgeois de village, soit ouvriers. Le chiffre total de la population (30,000 à 35,000 âmes) est plutôt stable depuis plusieurs décennies. Les Laurentides (locales) forment une deuxième région à l'intérieur du diocèse ; il s'agit d'une section constituée de buttes et de bassins ; le peuplement est plus récent que celui de la plaine et la densité de population y est deux fois plus faible ; l'économie est mixte : agricole, forestière, touristique et industrielle ; le nombre total d'habitants atteint 40,000 et il

naïves... et les nombreux ouvrages édités par les soins de Mgr Tessier, comme *La Mauricie* de Raoul Blanchard. À l'occasion du centenaire du diocèse, Georges Panneton et Antonio Magnan, prêtres, ont publié un recueil statistique très utile : *Le Diocèse de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1953, 381 pages. Voir également, *Réflexions* article déjà cité. Nous donnerons plus loin, les références des recherches « sociales » concernant deux paroisses du diocèse : Saint-Justin et Saint-Didace.

<sup>18</sup> Il y a une quatrième région — le Plateau — mais elle est pratiquement vide de population permanente. À cause de ses forêts exploitées, le Plateau entre cependant dans l'économie de la Mauricie.

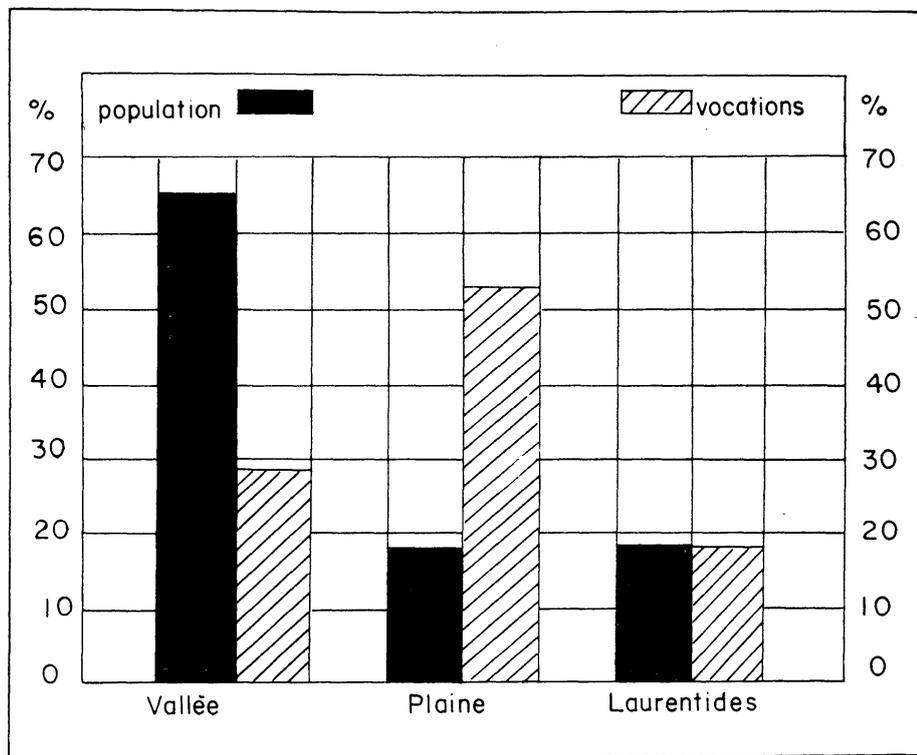
de loin l'unité à la fois la plus petite et la plus peuplée ; en permettant la production hydro-électrique, le Saint-Maurice a attiré l'industrie dans des villes comme Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque ; les deux-tiers de la population diocésaine vivent dans cette vallée axiale.

Dans quelle mesure, chacune de ces trois régions nettement définies dans la réalité géographique a-t-elle apporté sa part au nombre total des vocations diocésaines qui se chiffrent depuis 100 ans à 750 prêtres, réguliers et séculiers ?<sup>19</sup>

FIGURE II

POPULATION RÉGIONALE ET VOCATIONS (PRÊTRES SÉCULIERS ET RÉGULIERS)  
DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES, 1850-1950

(En pourcentage)



(dessin Jacques Lemieux)

(d'après Panneton, 1952)

Des trois régions, la Vallée est la plus peuplée (65%) mais c'est la Plaine qui fournit le plus grand nombre de candidats à la prêtrise (53%). Il n'y a donc pas relation directe entre le chiffre actuel des populations régionales et le nombre séculaire des vocations sacerdotales.

Des relevés faits à partir des biographies des prêtres recueillies par M<sup>gr</sup> Panneton, nous indiquent que la Vallée a fourni 29% des 750 prêtres, la Plaine 53% et les Laurentides 18%.

À comparer ces résultats numériques avec le pourcentage des populations régionales actuelles, nous constatons que la Plaine fournit beaucoup plus de

<sup>19</sup> D'après PANNETON, *Le diocèse...*

prêtres que ne le suggérerait le chiffre de sa population, que la vallée en donne relativement peu ; seules les Laurentides en « produisent » dans des proportions concordantes. La Plaine apparaît comme la région qui a alimenté le clergé diocésain. Si nous nous en tenions à cet examen, nous pourrions conclure que les 3 sections trifluviennes ne sont pas également « généreuses » en vocations sacerdotales.

Mais comme nous examinons une période relativement longue (un siècle) et qu'il existe un décalage d'une génération entre la date de naissance du futur prêtre et son Ordination, il nous faut envisager l'apport respectif de chacune des trois régions en fonction de l'évolution démographique régionale. Or, il se produit, depuis le début de l'industrialisation massive, de puissants mouvements de population.<sup>20</sup> De 1891 à 1952, par rapport au nombre total de catholiques diocésains, la proportion des habitants de la Plaine tombe de 69% à 17%, celle des Laurentides descend également de 25 à 18% alors que le pourcentage de la population de la Vallée s'élève au contraire de 15 à 65%. Dans ces conditions, le pourcentage des vocations régionales correspond moins à la population actuelle qu'à un chiffre intermédiaire entre les totaux démographiques du début du siècle et ceux de 1952 ; par exemple, les 53% des prêtres de la Plaine doivent être mis autant en rapport avec les 60% de la population régionale en 1891 qu'avec les 17% de 1952. Comme l'indigence des statistiques ne nous permet pas de préciser davantage le rapport exact dans le temps entre la population régionale et le nombre des vocations, nous ne pouvons mesurer quantitativement les contributions respectives de la Vallée et de la Plaine aux vocations diocésaines.

La dernière vague massive d'industrialisation et d'urbanisation amenée par la Guerre II est trop récente pour que nous sachions définitivement si la Vallée ouvrière sera aussi « généreuse » que l'a été la Plaine agricole. Nous avons cependant quelques moyens d'estimer au moins la participation de la Vallée au recrutement du clergé diocésain. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré le nombre prépondérant d'étudiants que la Vallée a envoyés au Collège, puis au Séminaire diocésain, il ne semble pas qu'elle ait fourni relativement autant de prêtres que la Plaine.<sup>21</sup>

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, cette même Vallée a subi de profonds changements dans sa structure ecclésiale extérieure : augmentation rapide du nombre de catholiques par émigration, formation de nouvelles paroisses parfois fort peuplées, ministère très chargé pour de nombreux prêtres, paroissiens desservis par des prêtres surchargés... Malgré ces conditions apparemment défavorables à l'éclosion des vocations, nous constatons que sous ce rapport la Vallée ne semble pas avoir été particulièrement troublée par l'industrialisation.

En comparant en effet les lieux d'origine des jeunes prêtres (nés autour de l'année 1919) et des « vieux » prêtres (nés autour de 1899), nous voyons se dé-

<sup>20</sup> Sans compter ceux provoqués dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, par un dépeçage du territoire diocésain, et depuis 1830 par l'émigration.

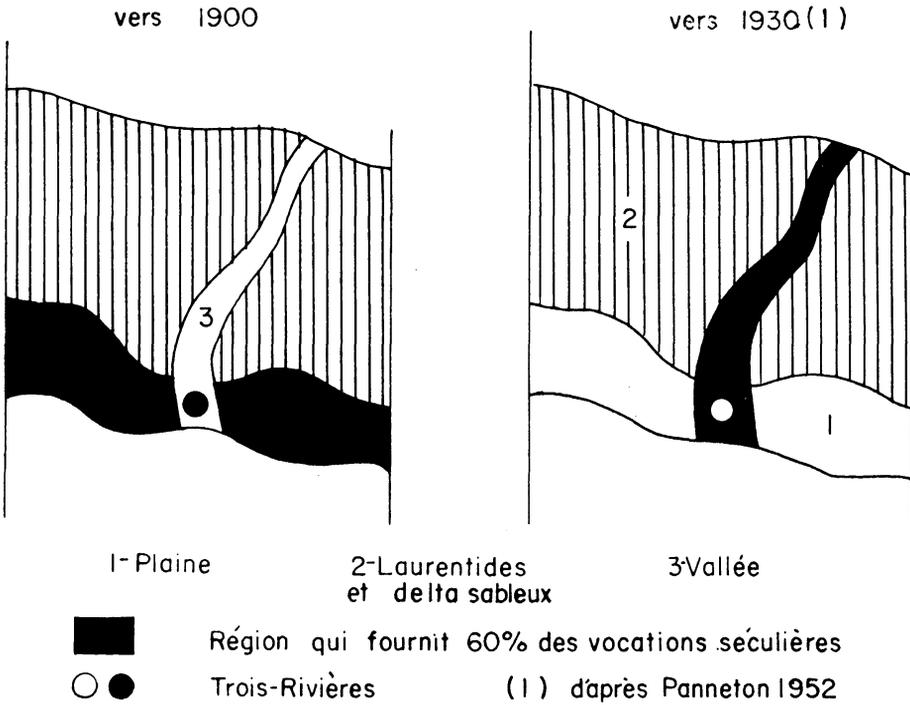
<sup>21</sup> D'après les tableaux statistiques donnés dans RICHARD, L., *Histoire du Collège des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1885, la Vallée a fourni un pourcentage moyen de 40% au corps étudiantin ; le reste des élèves venait de la Plaine, de la rive Sud et des États-Unis.

placer nettement la région qui fournit les sujets diocésains. Alors que 60% des prêtres âgés viennent de la Plaine, 60% des jeunes prêtres sortent de la Vallée.<sup>22</sup> Les vocations continuent donc de provenir du principal foyer démographique du diocèse : avant 1920, c'était la Plaine, actuellement, c'est la Vallée.

*L'urbanisation n'a donc pas éteint la tradition de donner des prêtres à l'Église.* Faut-il voir dans ce transfert régional d'attitudes, la faible influence des premières vagues d'industrialisation ? Ou bien, comme le croirait P. Garrigue, la preuve que la révolution économique du xx<sup>e</sup> siècle n'a pas troublé le Qué-

FIGURE III

DÉPLACEMENT DU LIEU DE PROVENANCE DE LA MAJORITÉ DES PRÊTRES SÉCULIERS  
(Partie habitée du diocèse de Trois-Rivières, 1900-1930).



(dessin Jacques Lemieux)

Au cours du premier âge du diocèse, les prêtres venaient de la Plaine ; depuis l'ère industrielle, ils sortent de la Vallée. Les vocations ont suivi le déplacement de la population.

bec aussi profondément qu'on l'a dit ? Plus simplement, la relève faite actuellement par la Vallée est un peu la revanche des familles immigrées qui résidaient auparavant dans la Plaine, c'est-à-dire dans une région éloignée du Séminaire diocésain ; elles profitent maintenant de la proximité des institutions secondaires et de l'argent « liquide » qu'apportent le salaire et quelques bourses pour « mettre leurs fils au collège ». D'après les brèves indications données dans un article

<sup>22</sup> Ce qui est vrai ici pour les séculiers le serait vraisemblablement aussi pour les réguliers.

précédent<sup>23</sup> il semble cependant que, bien que la Vallée remplace la Plaine, la classe ouvrière de la Vallée ne fournit pas autant de candidats à la prêtrise que son chiffre de population le suggérerait. Mais ce n'est que vers 1970 qu'il nous sera permis de mesurer la contribution exacte de la Vallée aux vocations diocésaines.

L'examen rapide et incomplet que nous venons de faire de la variation régionale des « vocations » dans le diocèse de Trois-Rivières nous indique : 1° que c'est l'une des trois régions — la Plaine — qui a alimenté le clergé diocésain de 1880 à 1950 ; mais que, 2° c'est une autre partie — la Vallée — qui devient maintenant le pays d'origine des prêtres (séculiers).

Bien qu'il soit encore trop tôt pour savoir si la Vallée fournira autant de sujets à l'Église que la Plaine, l'on peut néanmoins retenir des observations précédentes qu'il existe dans Trois-Rivières une contribution différentielle des régions au phénomène des « vocations ».

Pour quantifier cette contribution différentielle, il nous faut encore une fois restreindre notre champ d'études en passant de l'échelle d'un diocèse à celle d'un comté, en l'occurrence, celui de Maskinongé. Les statistiques et surtout des calculs additionnels vont nous permettre non seulement de constater le phénomène de la variation à l'intérieur de deux régions du comté de Maskinongé, mais d'établir pour chacune d'elles des indices.

### 3. Dans le comté de Maskinongé

Nous allons d'abord décrire rapidement les régions dont il faudra se rappeler les caractéristiques pour une meilleure compréhension de la seconde partie de cet article.

Le comté de Maskinongé est<sup>24</sup> situé sur la rive Nord du Saint-Laurent, au bord du lac Saint-Pierre, à plus de 50 milles de Montréal, dans le diocèse de Trois-Rivières. Dans ce rectangle d'orientation perpendiculaire à la voie fluviale laurentienne, se détachent deux régions habitées que l'étude du diocèse de Trois-Rivières nous a déjà rendues familières : une plaine et un morceau des Laurentides. Les *Laurentides* locales forment un carré d'environ 15 milles de côté, dont la ligne méridienne relierait du Nord au Sud le lac Sac-à-Commis à la voie des chemins de Fer nationaux.

Depuis longtemps drainée vers le fleuve, la section s'incline vers le Sud depuis 800 pieds jusqu'à 300. La topographie est irrégulière ; l'on y rencontre des crans rocheux, des collines de glaciers, des dunes, beaucoup de lacs, ainsi que de petites plaines étroites et dispersées. Le sol, perméable, acide et peu

<sup>23</sup> *Réflexions . . . , opus cit.*

<sup>24</sup> Pour des études d'ensemble concernant le comté de Maskinongé, voir les recherches non publiées du ministère du Commerce et de l'Industrie et la courte description qui apparaîtra dans la prochaine édition de *The Grolier Encyclopædia of Canada*. Concernant les études sociales du comté de Maskinongé, il faut absolument étudier : 1° GÉRIN, Léon, *L'Habitant de Saint-Justin*, Ottawa, 1898, *Société royale du Canada*, 75 pages ; et, 2° GARRIGUE, Philip, *Saint-Justin : A Case-study in Rural French-Canadian Social Organisation*, dans *The Can. Journ. of Econ. and Pol. Science*, Toronto, 1956, 18 pages. Un autre centre du comté, la paroisse de Saint-Didace, a été également étudié, comme il en sera fait mention plus loin.

profond, ne favorise pas l'économie agricole. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle cependant, l'on a colonisé les deux vallées moyennes de la Rivière-du-Loup et de Maskinongé. Malgré cette colonisation, l'on en est encore à l'ère du bois ; l'industrie touristique est à peine organisée ; l'agriculture reste extensive ; l'industrie rurale est presque inexistante. Ces Laurentides qui sont les « pays d'en Haut » groupent les paroisses de Saint-Alexis, Saint-Paulin, Sainte-Angèle, Saint-Édouard et Saint-Didace.<sup>25</sup> Au Sud de cette section vallonnée du comté de Maskinongé, s'étend une seconde région, la *Plaine laurentienne*. Il s'agit d'une unité de dimension et de forme équivalente à la section laurentienne. Le sous-sol est calcaire et il supporte une couverture d'argile fertile ; la région est basse et elle s'incline doucement vers le Saint-Laurent. C'est la région du chef-lieu du comté et le siège des meilleures paroisses. L'agriculture est orientée vers l'industrie laitière et la production du foin. Les bourgs hébergent quelques industries. Dans cette section, se trouvent Louiseville, Maskinongé, Sainte-Ursule, Saint-Justin et Saint-Léon. La Plaine est un peu plus peuplée que les Laurentides. Ainsi donc, le comté de Maskinongé est divisé en deux régions rurales.<sup>26</sup>

TABLEAU I

VOCATIONS SACERDOTALES, PLAINE ET LAURENTIDES, NOMBRE ABSOLU ET POURCENTAGE, COMTÉ DE MASKINONGÉ, 1851-1951.		
RÉGIONS	NOMBRE DE PRÊTRES	POURCENTAGE DU TOTAL
Plaine.....	150	83%
Laurentides.....	30	17%
Total.....	180	100%

Source : Panneton avec certaines retouches.

Dans l'ensemble, il possède une économie modeste et à cause de sa situation médiane entre les deux foyers centripètes de Montréal et de la Mauricie, il a souffert de l'émigration. Comme il n'a pas été envahi par l'industrie massive du XX<sup>e</sup> siècle et comme le genre de vie ne s'est jamais fondamentalement transformé dans aucune des deux régions, nous pouvons établir sur une longue période la contribution respective de la Plaine et des Laurentides aux vocations sacerdotales.

<sup>25</sup> Par erreur, le *Canada ecclésiastique* fait entrer la paroisse de Saint-Charles dans le comté de Maskinongé.

<sup>26</sup> À vrai dire, la frontière entre les deux zones ne correspond pas exactement aux limites de paroisses et certains lieux sus-dits chevauchent à la fois la Plaine et les Laurentides ; en ces cas, nous avons fait à l'échelle du rang les rajustements nécessaires.

Quelle a donc été la « production » respective en prêtres de chacune des deux régions rurales du comté de Maskinongé? Il s'agit ici de tous les prêtres, séculiers et réguliers, qui sont nés dans le comté de Maskinongé depuis un siècle. L'on constate rapidement que la Plaine en a fourni beaucoup plus que les Laurentides. Pour un prêtre originaire des « hauts », cinq des « bas ». Nous retrouvons donc ici le phénomène de la contribution différentielle. Serait-il aussi évident, si nous le confrontons avec les chiffres respectifs de population des deux régions? Il se pourrait en effet, *a priori*, que la différence entre le nombre des vocations reflète tout simplement les différences démographiques régionales.

Il est vrai que la Plaine est plus peuplée que les Laurentides mais non cinq fois plus. Voici, au cours du dernier siècle, les variations de la population de la Plaine par rapport à celle du comté. En 1851, soit à un moment où les vocations n'étaient pas encore abondantes, la Plaine rassemblait 85% des habitants du comté; vingt ans plus tard, cette proportion était descendue à 70%; en 1921, elle était à son plus bas et s'établissait à 59%. La fin de l'ère du bois dans les « Hauts » et l'épaississement démographique des villages de la Plaine ont fait remonter maintenant le pourcentage à 66%.<sup>27</sup> En tenant compte de ces variations régionales, nous fixons approximativement à 68% la proportion moyenne de la population de la Plaine par rapport à celle du comté.

Nous pouvons donc maintenant tenter d'apprécier le rapport numérique entre la population totale et le nombre de vocations. La Plaine avec 68% de la population du comté a donné 83% des vocations. Par contre, les Laurentides avec 32% de la population n'en a offert que 17%.<sup>28</sup> Ainsi donc, il appert que les différences démographiques entre Plaine et Laurentides n'absorbent pas entièrement les différences entre le nombre respectif des vocations. Les Laurentides, absolument et relativement, fournissent moins de prêtres que la Plaine. Réduite à une même base numérique, la Plaine donne sept prêtres alors que les Laurentides n'en fournissent que trois. En d'autres termes, compte tenu des différences démographiques, *la Plaine offre à l'Église au moins deux fois plus de prêtres, séculiers et réguliers, que les Laurentides*. Les deux régions du comté de Maskinongé nous donnent donc l'exemple d'une contribution régionale différentielle aux vocations sacerdotales.

#### 4. Indices de fécondité et coefficient de variation <sup>29</sup>

Encore une fois, il nous faut restreindre le cadre régional de notre univers démographique, vu l'absence de statistiques abondantes, vraies et comparables,

<sup>27</sup> Pourcentages établis à partir des recensements fédéraux; nous avons fait quelques rajustements afin de respecter la vraie frontière entre les deux régions.

<sup>28</sup> Est-il besoin de préciser que nous ne considérons ces chiffres que comme des ordres de grandeur. Nous savons, de plus, que ce n'est pas tant la population totale qui doit être rapportée au nombre des vocations que les classes d'âge voisines de 25 ans; nous tiendrons d'ailleurs compte de ce fait plus loin.

<sup>29</sup> Faute de mieux, nous utilisons des expressions qui ne nous satisfont guère. Il appartiendra aux chercheurs qui reprendront la question de trouver des termes plus simples et moins équivoques que nos « indices de fécondité sacerdotale des enfants, des garçons ou des hommes résidents ». De même, contribution différentielle.

sur les faits religieux Laurentiens. Nous quitterons un moment les régions du comté de Maskinongé pour considérer le nombre des vocations à l'échelle paroissiale. Nous étudierons, dans cette préoccupation, deux paroisses : Saint-Jacques-de-l'Achigan qui passe pour l'un des centres les plus généreux de tout le Canada français<sup>30</sup> et Saint-Didace qui peut être considéré comme une paroisse à vocations peu nombreuses. Dans une classification sommaire<sup>31</sup>, le centre de Saint-Jacques aurait un « indice de fécondité » élevé alors que la paroisse de Saint-Didace, un indice faible. À partir de ces deux échantillonnages et à l'aide des rapports déjà établis entre populations totales et vocations, nous estimerons les indices de fécondité en vocations de la Plaine et des Laurentides de Maskinongé. Il nous sera alors possible d'établir au moins grossièrement un coefficient de variation régionale à l'intérieur de ce comté<sup>32</sup>.

a) *Le cas de Saint-Jacques.* Cette « belle paroisse » est située dans le comté de Montcalm, à l'intérieur du diocèse de Joliette. Sur le plan géographique, Saint-Jacques est dans une situation semblable à celle des centres de la Plaine de Maskinongé : le pays est plat, le sol fertile, le peuplement ancien, l'économie agricole, les voies de communications sont bonnes ; l'une de ses originalités lui vient cependant de l'ascendance acadienne d'une partie de sa population.<sup>33</sup>

Depuis à peu près cent ans, Saint-Jacques-de-l'Achigan a donné à l'Église 106 prêtres. Pour avoir une idée précise de la « fécondité cléricale » de la paroisse, reportons le nombre des vocations au nombre des naissances. Si les chiffres donnés par les auteurs d'une histoire locale<sup>34</sup> sont exacts, il y aurait eu de 1830 à 1930 à peu près 16,000 naissances, nombre d'ailleurs vraisemblable. Comme ces 16,000 naissances ont donné 106 prêtres, il faut donc 150 naissances de tous sexe pour avoir un prêtre (ou 66 prêtres pour 10,000 naissances). Tel est l'indice de fécondité sacerdotale des enfants. En supposant que les 16,000 naissances soient également partagées entre garçons et filles, nous arrivons à la proportion d'un prêtre pour 75 naissances de garçons. Ce rapport de 1/75 peut être considéré comme un indice brut de fécondité sacerdotale des garçons.

Mais cet indice est insuffisant, car entre le moment de la naissance d'un enfant et celui de son Ordination possible, il s'écoule une période de 25 ans durant laquelle le candidat éventuel peut entre autres disparaître du milieu paroissial, soit pour cause de décès, soit par émigration.

<sup>30</sup> Un témoignage de ce fait a été donné lors de la visite pastorale de S. E. Mgr Bruchési en juillet 1898. Alors que l'évêque demandait dans l'église paroissiale : « Qu'ils se lèvent donc ceux qui, parmi vous, ont donné à Dieu des prêtres, des religieux et des religieuses », toute l'assistance se leva.

<sup>31</sup> Dans l'état imparfait de nos connaissances, nous ne pouvons mieux faire que de suggérer la hiérarchie suivante pour les différentes classes de ce que nous appelons l'indice de fécondité régionale : 1° indice très élevé ; 2° élevé ; 3° moyen ; 4° faible ; 5° nul.

<sup>32</sup> Nous nous en tiendrons à la recherche des indices se rapportant aux seules vocations sacerdotales ; mais nous pourrions établir de la même manière des coefficients qui quantifieraient les vocations religieuses et sacerdotales totales, les vocations des Religieuses, les vocations des Pères et des Frères.

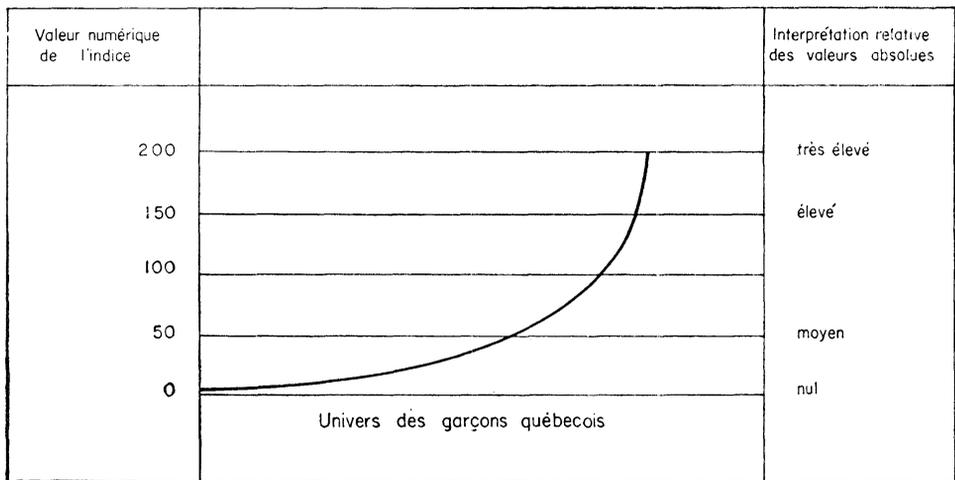
<sup>33</sup> Le cadre géographique de la région a été rapidement présenté dans HAMELIN, Louis-Edmond, *La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette*. Rapport du XVII<sup>e</sup> congrès de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, Joliette 1950, pp. 5-13.

<sup>34</sup> COURTEAU, Guy, et LANOUÉ, François, prêtres, *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan*, Montréal 1947, pp. 160-184 et p. 194.

Beaucoup de jeunes meurent avant l'âge du noviciat ou du scolasticat. Pour les années 1926-1930 au Canada, 37% des habitants disparaissaient avant d'avoir atteint 25 ans. Au cours du siècle qui a précédé 1930, le taux de mortalité était certainement plus élevé. En appliquant un taux moyen à Saint-Jacques, nous pensons que 45% peut-être des 8,000 garçons sont ainsi disparus, avant de pouvoir prononcer des vœux ou de recevoir des Ordres (dans l'hypothèse qu'ils le désiraient). Cette disparition d'une partie de la population modifie donc l'indice absolu de 1/75.<sup>35</sup> Mais un autre fait nous oblige à des rectifica-

FIGURE IV

RAPPORT THÉORIQUE ENTRE LES VALEURS QUANTITATIVES  
ET QUALITATIVES DES « INDICES DE FÉCONDITÉ SACERDOTALE DES GARÇONS »  
(Province de Québec, milieu du XX<sup>e</sup> siècle)



« L'indice de fécondité sacerdotale des garçons » correspondrait au nombre de vocations (prêtres et pères) qui sortent de 10,000 naissances de garçons. Les fréquences les plus grosses seraient celles des indices *moyen* et *faible*. Il ne faut pas s'étonner des valeurs apparemment petites des catégories de fréquences les plus hautes ; c'est que nous travaillons ici avec un univers démographique considérable et non classé. Si nous ne considérons qu'un petit groupe de familles choisis dans le temps et dans l'espace, il faudrait modifier entièrement notre interprétation relative des valeurs absolues car c'est peut-être 2,000 prêtres qui peuvent sortir de 10,000 garçons « triés » et « généreux ». L'indice « très élevé » ne correspondait plus alors à 200, mais à 10 fois plus. »

tions, c'est l'émigration. Émigration de plusieurs groupes d'habitants de Saint-Jacques, vers Rawdon, Saint-Alexis, Saint-Liguori, l'Éphiphanie, Sainte-Marie et d'autres centres. Ces départs ont dû enlever environ 1,000 jeunes garçons au total de 8,000, cela si nos calculs sommaires basés sur des informations incomplètes sont valables. En appliquant ces corrections à l'indice absolu ci-haut énoncé, nous obtenons un rapport de 1/30, c'est-à-dire qu'il y a eu un prêtre pour chaque groupe de 30 personnes âgées de 25 ans et habitant encore la paroisse de Saint-

<sup>35</sup> L'indice s'établit à 1/41,5 soit à 243 prêtres pour 10,000 hommes de 25 ans. À ce niveau, la paroisse de Saint-Jacques équivaut à peu près au diocèse français record de Mende qui a fourni 230 prêtres durant les dernières années du Concordat, d'après Boulard, p. 30.

Jacques (ou 333 prêtres pour 10,000 de ces personnes). La recherche de cet indice de « fécondité sacerdotale des hommes de 25 ans résidents » serait souhaitable pour tous les univers que nous voulons comparer, mais comme ce calcul est très difficile à établir au cours d'un siècle où les conditions démographiques ont beaucoup changé et que la méthode que nous utilisons peut être matière à caution, nous retiendrons seulement l'indice de fécondité sacerdotale des garçons. Pour la paroisse de Saint-Jacques, nous répétons qu'il est de 1/75 ou de 132/10,000.

b) *Le cas de Saint-Didace*.<sup>36</sup> Cette paroisse, colonisée à partir de 1820, est située à l'intérieur du comté de Maskinongé, dans le diocèse de Trois-Rivières. Nous avons vu plus haut que Saint-Didace fait partie de la région laurentidienne.

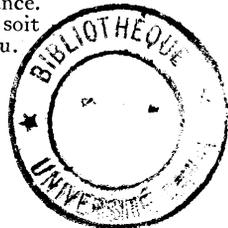
TABLEAU III

INDICE MOYEN DE « FÉCONDITÉ SACERDOTALE DES GARÇONS », SAINT-JACQUES, SAINT-DIDACE, PLAINE DE MASKINONGÉ, LAURENTIDES DE MASKINONGÉ SUR UNE BASE DE 10,000, 1850-1950.	
PAROISSES OU RÉGIONS	INDICE INDICATIF
Saint-Jacques.....	132
Saint-Didace.....	23
Plaine de Maskinongé (est).....	55 (de 40 à 70)
Laurentides de Maskinongé (est.).....	17 (de 4 à 30)

Depuis la fondation officielle de la paroisse en 1852, les curés ou les desservants ont inscrit dans les *registres* 7,088 naissances. Par ailleurs, l'on peut fixer à 8 le nombre des Didaciens qui sont devenus prêtres, séculiers et réguliers.<sup>37</sup> En rapportant l'un à l'autre ces chiffres, nous obtenons donc un indice de fécondité sacerdotale des enfants de 1/886 ou de 11/10,000, c'est-à-dire qu'il y aura

<sup>36</sup> Au sujet de Saint-Didace, il serait bon de consulter d'abord les auteurs qui y ont fait allusion dans leurs écrits : Léon Gérin consacre, en effet, à Saint-Didace quelques pages dans son étude sur *L'Habitant de Saint-Justin*, 1898 ; de même, G. Ducharme dans son *Histoire de Saint-Gabriel et de ses démembrements*, Montréal, 1917. Plus récemment, Louis-Edmond Hamelin a abordé certains aspects géographiques de ce petit centre des Laurentides : 1° *Le Rang à Saint-Didace de Maskinongé* dans *Notes de Géographie*, Québec, 1953, 7 pp. ; et, 2° *Émigration rurale à l'échelon paroissial* dans le *Géographe canadien*, 1955, pp. 53-62, fig.

<sup>37</sup> Ici comme ailleurs, nous attribuons telle « vocation » à telle paroisse lorsque le candidat réside dans ce lieu à l'époque de ses études secondaires. Nous considérons en effet cette période plus importante pour la maturation d'une « vocation », que le moment de la naissance. À nos yeux, pour rattacher un prêtre à une paroisse déterminée, il ne faut pas tant qu'il y soit né, mais il est nécessaire qu'il y ait vécu et que telle paroisse soit à la fois « ses » lieu et milieu.



11 prêtres pour 10,000 naissances. En supposant que, pour un univers démographique de cette taille, le nombre de garçons à la naissance soit équivalent en gros à celui des filles, nous obtenons un indice absolu de fécondité sacerdotale des garçons de  $1/443$  ou de  $23/10,000$ .

c) *Estimation des valeurs de l'indice pour chacune des deux régions de Maskinongé.* Nous ne connaissons pas le nombre exact des naissances qui ont eu lieu depuis un siècle, d'une part dans la Plaine et d'autre part dans les Laurentides de Maskinongé. Nous ne pouvons donc pas calculer leurs indices précis de fécondité sacerdotale. En comparant toutefois le nombre de vocations et le chiffre de la population totale de ces régions aux données observées et calculées pour Saint-Jacques et Saint-Didace, nous estimons que la Plaine de Maskinongé a une vitalité sacerdotale deux à trois fois plus faible que la paroisse de Saint-Jacques ; cette Plaine a dû fournir en moyenne depuis 100 ans de 40 à 70 prêtres pour 10,000 naissances de garçons (moyenne de 55). À plus forte raison, les Laurentides de Maskinongé ont-elles une « production » plus faible que celle de la paroisse de Saint-Jacques ; c'est le centre de Saint-Didace qui nous permet ici d'entrevoir un indice vraisemblable de fécondité pour la région laurentidienne. Comme certaines paroisses des Laurentides ont un taux presque nul alors que d'autres tendent vers les valeurs minima de l'indice moyen, les valeurs extrêmes s'écarteront beaucoup de la valeur moyenne arithmétique. Pour un univers de 10,000 naissances de garçons, les Laurentides ont fourni de 4 à 30 prêtres (moyenne approximative de 17).

d) *Coefficient de variation régionale de l'indice de fécondité sacerdotale.* Plus que tous les commentaires, les indices de fécondité présentés signalent le phénomène de la contribution différentielle des régions aux vocations sacerdotales. Pour un même nombre de garçons, Saint-Jacques donne en moyenne deux fois plus de prêtres que la Plaine de Maskinongé, six fois plus que Saint-Didace, huit fois plus que les Laurentides de Maskinongé. Si nous cherchions à établir un coefficient de variabilité régionale *maximum maximorum*, nous obtiendrions la valeur de l'infini car certaines paroisses n'ont pas encore donné de prêtre. En deçà de ce résultat extrême, nous trouverions encore le chiffre élevé de 40, si nous comparions l'indice des meilleures années de la paroisse de Saint-Jacques ( $154/10,000$ ) avec l'indice du centre le moins « généreux » du comté étudié.

L'écart entre les indices de la Plaine et des Laurentides de Maskinongé est moins grand. Le coefficient maximum de variation s'établit toutefois encore à 17. Il faut plutôt retenir l'écart moyen qui se fixe à plus de 3. Pour un même nombre de garçons, la Plaine du comté a donc contribué trois fois plus au recrutement des clergés régulier et séculier que les Laurentides.

### Conclusion

Nous croyons avoir signalé le fait de la fécondité différentielle de certaines régions en vocations sacerdotales. Dans l'Église canadienne-française, les régions « riches » sont des diocèses plus âgés ou plus favorisés. À l'intérieur de la région trifluvienne, nous avons constaté qu'une section — La Plaine — avait

fourni la majorité des séculiers actuels et qu'une autre partie — La Vallée — devenait le foyer des vocations diocésaines. Dans le comté de Maskinongé, absolument et relativement, la Plaine s'est avérée plus « généreuse » en prêtres réguliers et séculiers que les Laurentides. Enfin, à partir de l'étude plus détaillée des paroisses de Saint-Jacques (132/10,000) et de Saint-Didace (23/10,000), il nous a été possible d'établir des indices de fécondité sacerdotale des garçons de ces 2 paroisses puis, par comparaison les indices de celle de la Plaine (55/10,000) et des Laurentides (17/10,000) de Maskinongé. Enfin, l'examen de ces résultats nous a conduit au calcul simple d'un coefficient de variation régionale qui exprime quantitativement la « production » respective en prêtres d'une région par rapport à une autre ; ce taux est de 3, en faveur de la Plaine de Maskinongé, lorsqu'on compare la vitalité sacerdotale de cette région à celle des Laurentides.

Il nous est apparu aussi non seulement que des régions avaient des indices de fécondité différents mais qu'une région — La Plaine — semblait toujours plus généreuse que les autres ; c'était le cas pour toutes les paroisses « généreuses » mentionnées par le Père Fortier, pour les terres basses du diocèse de Trois-Rivières, pour la plaine du comté de Maskinongé, pour Saint-Jacques, située dans la Plaine de Joliette ; inversement, Saint-Didace située hors de la Plaine avait un indice faible. Faut-il généraliser et dire que partout dans la Laurentie les sections de la Plaine sont des régions plus propices aux vocations sacerdotales ? Nos études ne sont pas encore assez avancées pour préciser l'indice de fécondité de la Plaine entière du Saint-Laurent. Mais nous pouvons néanmoins croire que la Plaine laurentienne n'a pas eu partout et toujours un indice uniforme, que si la plupart des centres sont généreux, quelques uns ont donné peu de candidats au sacerdoce, que certaines sources un temps abondantes — Yamachiche — se sont pratiquement taries ; au contraire les Laurentides dans l'ensemble se montrent une région moins « fertile » que la Plaine. Cela est vrai non seulement pour Saint-Didace, mais pour toutes les Laurentides de la Mauricie, pour les Laurentides des bassins du Nord de Montréal où plusieurs paroisses n'ont pas encore donné leur premier prêtre, pour les Laurentides de plateaux (Saint-Hilarion aurait eu un seul prêtre sur 4,000 naissances). Encore ici, il ne faudrait pas généraliser car Saint-Raymond de Portneuf et Saint-Tite de Champlain, pourtant situés hors de la Plaine basse, ont fourni à l'Église plusieurs sujets. En somme, à l'échelle de la moitié Nord du Québec méridional le fait de la plus grande générosité de la Plaine semble exister mais il n'est pas encore prouvé et quantifié. Le présent article a essayé néanmoins de préciser les choses pour la région de Maskinongé.

Nous ne pouvons quitter aussitôt après l'avoir posé, la problème de la contribution différentielle des régions aux vocations religieuses. Pourquoi, même à égalité de population, certaines paroisses ont-elles des vocations et d'autres pas ? pourquoi les Laurentides de Maskinongé donnent-elles moins de prêtres que la Plaine laurentienne locale ? Nous ne répondrons jamais entièrement à ces questions mais, en examinant certaines conditions « extérieures » à l'épanouissement des vocations, nous nous orienterons vers une compréhension relative du phénomène.

II — DE CERTAINES CONDITIONS HUMAINES <sup>38</sup>

L'on ne saurait accuser ni la Providence ni le hasard, de la fécondité différentielle des régions de Maskinongé en vocations sacerdotales. Il doit se trouver, au contraire, des conditions bien concrètes, qui, en favorisant ou non la découverte, la maturation et la réalisation de l'« appel » de la Vocation, font qu'un homme devient prêtre et l'autre pas. Certains de ces paramètres sont historiques, d'autres actuels. Évidemment, plusieurs conditions — et peut-être les principales — nous échappent ; il est certain aussi que plus d'une a une influence profonde mais qu'aucune ne s'impose, pour un grand nombre de candidats et sur une longue période, d'une manière déterminante. Malgré ce monde de contingences qui rend tout relatifs nos commentaires,<sup>39</sup> nous essaierons d'analyser séparément quelques-unes des conditions qui peuvent modifier la contribution respective des régions aux vocations sacerdotales. Nous avertissons le lecteur qu'il ne sera pas question d'explication ; nous n'avons pas cherché à identifier les « causalités externes et internes » ; nous ne présenterons pas des « régularités tendanciennes » et nous n'avons pas détecté ces « forces volcaniques » explicatives ; nous n'avancerons qu'indications, hypothèses.

Avant de commencer l'examen des éléments qui semblent faciliter ou non l'éclosion des vocations régionales, nous voudrions dire une fois pour toutes que nous ne nous plaçons pas sur le plan des exigences spirituelles. Il ne s'agit pas ici de savoir si les jeunes qui habitent les Laurentides prennent des attitudes différentes de celles des jeunes de la Plaine au sujet de l'esprit de générosité, de sacrifice, au sujet du goût pour la virginité ; nous admettons implicitement que les garçons des deux régions possèdent théoriquement au même degré l'intention droite et l'idoneité et qu'ils peuvent être également touchés par l'appel canonique. Intéressé à certains aspects de la géographie sociale de la région de Maskinongé, nous n'envisagerons pas ici ces questions qui sont l'apanage du droit ecclésiastique <sup>40</sup> et de la morale.

Tout à l'opposé de la matière de ces propos, se trouvent les notions de déterminisme naturel dont nous voudrions également nous détacher. De prime abord, il semble y avoir dans Maskinongé et même dans la moitié Nord de la Laurentie, une certaine relation entre la géomorphologie et la fécondité sacerdotale. Les vocations diocésaines sont plus nombreuses dans la Plaine basse et constituée d'un sous-sol calcaire à revêtement argileux que dans les Laurentides,

<sup>38</sup> Pour une interprétation sociale du Québec où l'on trouve d'ailleurs quelques pages consacrées à l'Église provinciale, il serait bon de consulter Léon GÉRIN, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, 1937 ; H. MINER, *Saint-Denis*, Chicago, 1939, 283 pages ; E.-C. HUGHES, *French Canada in transition*, traduit par les soins de J.-C. Falardeau sous le titre de *Rencontre de deux mondes*, Montréal, 1945, 388 pp. ; en collaboration et édité par J.-C. Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, 1953, 260 pp. Au point de vue géographique, il faut parcourir Raoul BLANCHARD, *L'Est, le Centre et l'Ouest du Canada français*, Montréal, 1935-1954, 2,012 pages.

<sup>39</sup> Pour les limites générales de l'explication dans les études sociales, il serait bon de lire dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, le volume XXI (1956) qui est presque entièrement consacré à cette question.

<sup>40</sup> GEORGES, Jean-Baptiste, prêtre, *La vocation sacerdotale en droit ecclésiastique*. Thèse dactylographiée, Québec, 1948, 131 pages.

vallonnées, plus élevées en altitude, et composées d'un socle cristallin saupoudré de cailloux. En revanche, les Laurentides semblent fournir à l'Église beaucoup plus de vocations régulières (Pères, Frères) que séculières (prêtres) ; même, certaines paroisses laurentidiennes n'ont donné que des Religieuses. Devant cette constatation, l'on rejoint la boutade d'André Siegfried, à savoir que, dans certaines régions de France, le prêtre ne vient pas du même pays géologique que l'instituteur. Point besoin d'insister sur la nette insuffisance de cette relation pour rendre compte de la contribution différentielle des régions trifluviennes aux vocations sacerdotales.

Certes, il n'est pas faux d'affirmer que le prêtre, et surtout le séculier vient, du moins venait, plus de la partie argileuse de la Plaine que de toute autre section du diocèse, surtout des Laurentides ; mais rien n'oblige les garçons, nés dans la Plaine, de désirer la prêtrise. Il faut donc voir ailleurs.

Nous examinerons successivement les situations démographiques, familiales, religieuses, économiques et scolaires de la région, afin d'y découvrir, ici et là trace de conditions pouvant nous éclairer sur la variation régionale du nombre de vocations sacerdotales.

### 1. Conditions démographiques

Celles-ci sont à la base des phénomènes sociaux. Nous avons déjà considéré, en rapport avec le nombre des vocations, le chiffre total des populations régionales ; nous n'examinerons ici que trois autres aspects se rapportant à la dimension des familles, au rythme des naissances et à l'émigration.

a) *Vocations sacerdotales et nombre d'enfants par famille.* C'est un lieu commun d'affirmer en général que les vocations viennent des familles nombreuses ; Delooz le dit dans une enquête menée auprès de 2,000 étudiants belges.<sup>41</sup> M<sup>GR</sup> Audet a calculé que les ecclésiastiques du Grand Séminaire de Québec sortaient de familles de 10,3 enfants en moyenne.<sup>42</sup> Les familles canadiennes françaises « généreuses » identifiées par le Père Fortier avaient 12 enfants.<sup>43</sup> Comment interpréter cette relation apparente entre les familles nombreuses et le nombre de vocations ? À nos yeux, elle ne prouve pas ce qui peut sembler évident, à savoir que les familles nombreuses ont un indice de fécondité sacerdotale plus élevé que les petites familles ; en effet, les familles nombreuses qui totalisent un nombre plus considérable d'enfants ont d'autant plus de chances d'avoir un ou plus d'un prêtre ; à l'intérieur d'une famille, il peut s'établir une relation mathématique entre le nombre d'enfants et la quantité de vocations possibles. Dans l'hypothèse d'un prêtre pour 15 naissances (ce qui est le cas pour les 1,642 familles les plus généreuses du Québec méridional), chaque famille de 15 enfants pourrait avoir « son prêtre » alors qu'il faudrait tout un groupe de 5 familles de 3 enfants chacune pour n'en avoir également qu'un. Afin de prouver que les

<sup>41</sup> DELOOZ, Pierre, *Pourquoi ne seront-ils pas prêtres ?* Dans *Nouvelle Revue théologique*, tome 76, n° 4 (1954), pp. 392-413.

<sup>42</sup> AUDET, Lionel, prêtre, *Familles nombreuses : pépinières de vocations.* Dans *La Semaine religieuse de Québec*, 29 juin 1950, p. 696.

<sup>43</sup> Voir *L'Action Catholique*, déjà cité.

grosses familles donnent réellement plus de prêtres que les petites, il faudrait calculer des indices de fécondité, c'est-à-dire montrer que, relativement (et non pas seulement absolument), il faut moins d'enfants pour avoir un prêtre dans les familles de grande dimensions que dans celles à petit nombre d'enfants. Selon nous, les compilations auxquelles nous avons fait allusion prouvent seulement que certaines familles nombreuses peuvent être généreuses ; elles ne nous démontrent pas que toutes les familles nombreuses donnent beaucoup de prêtres et que les petites familles sont relativement moins généreuses que les grosses. D'ailleurs, l'expérience<sup>44</sup> semble montrer que la fécondité n'est pas attachée à la dimension de la famille comme telle : nous rencontrons la générosité à des degrés très divers aussi bien parmi les grosses que parmi les petites familles. *Il y aurait plutôt des familles à prêtres et d'autres qui ne le sont pas.* La fécondité sacerdotale n'est donc pas en relation étroite avec le nombre d'enfants par famille. D'ailleurs, à supposer que tienne la relation familles nombreuses-vocations, cette hypothèse ne pourrait rendre compte de la contribution différentielle de la Plaine et des Laurentides de Maskinongé, car le nombre d'enfants par famille varie peu de l'une à l'autre région ; ce serait même précisément la région qui offre le moins de prêtres, les Laurentides, qui aurait le plus grand nombre d'enfants par famille. Il faut donc chercher ailleurs les causes de l'étiage du débit sacerdotal des Laurentides.

b) *Rythme des naissances et vocations.* Sur le plan des vocations, l'on a écrit que les grosses familles ont pour elles d'entretenir chez les enfants un certain esprit de sacrifice, le sens du communautaire et la contagion de l'idée de vocation (pour peu qu'un aîné « entre en religion »). Par contre, tant que les enfants sont en bas âge, et en particulier dans les régions les plus pauvres, les familles nombreuses alourdissent le budget familial et elles ne permettent pas de consacrer à l'instruction une large part des revenus (pourtant nécessaire dans un pays où l'éducation poussée coûte cher). De plus, les grosses familles posent, semble-t-il, un autre problème ; en effet, il y a une relation nécessaire entre le nombre d'enfants et le rythme des naissances. Plus le rythme est accéléré, plus celle-ci doivent être rapprochées. Or, si la famille est de condition économique et sociale modeste, il arrive un temps où les énergies des parents semblent se limiter aux devoirs de procréation et de maternité ; il est certainement difficile à une mère, si elle n'est pas aidée, d'assurer à chacun de ses enfants une éducation soignée si le nombre de ceux-ci s'élève, par exemple, à 12 en l'espace de 18 ans. Cette éducation familiale est pourtant très importante sur le plan des vocations car elle peut être à l'origine soit de la découverte de la Vocation chez un enfant, soit du développement du goût intellectuel du futur clerc. Or, quel est le rythme des naissances dans Maskinongé ? Durant les 30 dernières années, dans une paroisse représentative, un enfant sur deux est né après une période intergénétiq ue d'un an et demi seulement ; plus précisément des intervalles de moins de 18 mois ont

---

<sup>44</sup> Dans le diocèse de Trois-Rivières notamment, d'une part, une partie seulement des grosses familles ont donné des prêtres ; d'autre part, les familles de même nom qui ont fourni chacune 3, 4, 5, 7 candidats-prêtres, n'ont pas apporté au clergé diocésain plus de 25% de son effectif. C'est un apport imposant mais non dominant.

ponctué la naissance de la moitié du nombre total d'enfants.<sup>45</sup> L'on devine immédiatement la charge et les préoccupations qu'un tel rythme de naissance impose aux parents sur le seul plan matériel. Si nous ne voulons pas dire, même dans ces conditions, que les parents ont eu un trop grand nombre d'enfants en ce temps minimum, nous pouvons du moins entrevoir que la tâche délicate de l'éducation respective de plusieurs enfants sera partiellement négligée. Comme ce rythme élevé des naissances peut aussi bien se trouver dans la Plaine que dans les Laurentides de Maskinongé, l'on ne peut alors considérer cette effervescence démographique généralisée comme une condition de la fécondité différentielle des régions. Mais à nos yeux, un tel rapprochement des naissances contribue indirectement au non dépistage de plusieurs vocations régionales ; moins favorisées en général que la Plaine, les Laurentides souffrent davantage de cette absence d'épanouissement.

c) *Émigration et vocations.* L'émigration rurale est un fait capital dans l'histoire du Québec méridional au xx<sup>e</sup> siècle. Le comté de Maskinongé qui est peu industriel a fourni beaucoup de bras aux entreprises de la Mauricie et de Montréal. Cet exode ne pourrait-il pas expliquer la fécondité différentielle des régions pour les vocations ? L'émigration a une forte influence sur la composition par âge de la population restante et c'est une partie de celle-ci qui peut fournir les candidats au sacerdoce. Il faut donc que, sur le plan des vocations, l'émigration n'enlève pas les enfants. Or, l'étude détaillée de l'excédent des sorties sur les entrées dans plusieurs paroisses de la région semble montrer que plus du quart des émigrants sont des jeunes. Dans ces conditions, les paroisses victimes perdent par le fait même des futurs candidats à la prêtrise <sup>46</sup> sans pour cela que l'immigration soit nécessairement un gain en vocations pour les villes où vont échoir les familles déplacées. L'industrialisation n'est pas le seul facteur déterminant dans l'émigration des familles particulièrement soucieuses de l'éducation de leurs enfants d'aller en ville pour s'approcher des maisons d'enseignement secondaire. Au total, l'émigration rurale parce qu'elle déséquilibre un univers démographique impose des répercussions dans divers domaines, y compris dans le champ de la religion. La Plaine ainsi que les Laurentides de Maskinongé ont largement souffert de l'émigration ; comme les Laurentides n'ont perdu qu'un peu plus de gens, l'on ne peut faire appel à l'émigration différentielle pour expliquer l'infertilité des Laurentides en vocations.

Nous constatons donc que les conditions démographiques ne sont pas déterminantes ; elles semblent toutefois exercer une certaine influence sur la fécondité des régions en vocations. Nous en viendrons à une semblable appréciation qualitative pour tous les autres groupes de conditions que nous examinerons par la suite : leur incidence est indéniable, mais très difficilement pondérable.

<sup>45</sup> Voici un exemple du rythme des naissances au sein d'une famille nombreuse dans Maskinongé. Le mariage eut lieu en 1921, dans la 22<sup>e</sup> année d'âge de la future mère. Durant les 20 années qui ont séparé la date du mariage de vraisemblablement la ménopause, la mère eut 15 enfants au rythme moyen d'un tous les 16 mois. Voici les mois-espace : 29, 16, 16, 15, 24, 14, 15, 21, 14, 17, 21, 13, 13, 15, 22.

<sup>46</sup> Le phénomène a dû se produire même dans la généreuse paroisse de Saint-Jacques qui a dû perdre ainsi une douzaine de vocations sacerdotales en 100 ans.

2. *Conditions familiales* <sup>47</sup>

Personne ne saurait nier l'influence du milieu familial dans la maturation d'une vocation. Nous ne voulons pas reprendre ici les thèmes chéris des missionnaires qui font du recrutement. Nous voulons seulement considérer le fait de la tradition sacerdotale chez un certain nombre de familles. Comme l'écrit très justement Garrigue <sup>48</sup> dans *Saint-Justin* : « Some families have a tradition of service in the church ; other families have not. » Beaucoup plus que les grosses familles, ce sont les « familles à prêtres » qui alimentent le groupe des clercs. Nous entendons ici le mot famille dans son sens large, c'est-à-dire comme un groupe d'individus qui sont reliés entre eux (parfois au-delà d'une génération) par des liens étroits (généralement le sang). Au point de vue de leur composition, les familles à prêtres sont de deux types ; elles peuvent être composées de plusieurs enfants ou, au contraire, d'un petit nombre. Les familles à prêtres formées de nombreux enfants peuvent fournir un seul prêtre ou plusieurs (dans le diocèse de Trois-Rivières, 21 familles-clefs ont donné 26% du clergé diocésain ; dans la paroisse de Yamachiche, 4 familles-*leaders* ont offert 37% des prêtres paroissiaux). Il est évident que de petites familles à prêtres ne peuvent produire chacune qu'un nombre restreint de vocations. Dans la Mauricie, ces diverses catégories de familles à prêtres doivent apporter les  $\frac{2}{3}$  des vocations sacerdotales. Le reste des prêtres viendraient soit de nouvelles familles qui entrent sur le « marché de l'offre », soit d'une « production » exceptionnelle des familles qui n'ont pas de tradition sacerdotale habituelle. Chez les familles à prêtres, nous notons également des variations dans le temps de la fécondité religieuse ; elles peuvent offrir des candidats durant une seule génération ou pendant plusieurs ; nous constatons aussi parfois que la source peut tarir brusquement alors que les descendants immédiats continuent à demeurer dans les mêmes lieux et milieux ; au contraire, l'émigration rurale ne semble pas systématiquement troubler l'indice de fécondité sacerdotale des « familles à prêtres », si l'on en juge par la relève qu'assure la Vallée dans le diocèse de Trois-Rivières. Que représente numériquement l'apport en vocations de ces familles-souches dans Maskinongé ? Ne serait-ce pas une plus grande quantité de familles à prêtres dans la Plaine que dans les Laurentides qui expliquerait la dissymétrie dans l'indice de fécondité sacerdotale de ces deux régions ? Malheureusement, l'univers démographique du comté de Maskinongé est trop restreint pour nous permettre de tenter une telle analyse. Nous serions porté cependant à croire que dans Maskinongé la majorité des prêtres sont sortis d'un nombre relativement restreint de cellules familiales, et ces familles à prêtres habitent bien davantage la Plaine que les Laurentides. Les familles à prêtres jouent donc un rôle prédominant dans le fait des vocations sacerdotales : elles y contribuent d'abord quantitativement ; puis comme elles sont souvent dans la société des familles-*leaders*, elles sont pour certaines autres familles, un exemple communica-

<sup>47</sup> On trouverait des idées générales utiles en prenant connaissance du compte rendu du Congrès de Caritas-Canada tenu à Québec en 1956 ; voir notamment GRENIER, Fernand, *Le rôle des facteurs géographiques dans la désintégration familiale*, pp. 57-63.

<sup>48</sup> *Opus cit.*, p. 314.

tif. En examinant l'ensemble des conditions de fécondité sacerdotale que nous analysons présentement une à une, le lecteur pourrait s'expliquer du moins partiellement l'existence de « familles à prêtres » au sein de notre société.

### 3. Conditions religieuses

Dans cet autre groupe de conditions, comme d'ailleurs dans les précédents, nous ne voulons invoquer que les aspects susceptibles de rendre compte de la situation du comté à l'étude ; nous ne faisons donc pas une étude systématique de chacun de ces groupes.<sup>49</sup> Une des premières questions à considérer ici, est l'influence des religieux dans l'éclosion des vocations régionales. Étant du domaine moral, cette influence ne peut être entièrement analysée dans le cadre de cet article. Ce lent travail de recherche et de consolidation de la vocation chez un enfant peut être poursuivi par plusieurs personnes.

a) Considérons d'abord l'intervention du curé de la paroisse. Il faut rappeler, croyons-nous, à l'encontre d'opinions émises, que le curé de la paroisse n'est pas le général qui commande sans discussion l'armée de ses paroissiens ! L'histoire religieuse du comté rappellerait qu'en certaines circonstances,<sup>50</sup> plus d'une paroisse a connu des oppositions sérieuses entre le curé et un groupe de fidèles ; en dehors de ces périodes troublées, qui sont d'ailleurs exceptionnelles, l'influence du curé est prédominante dans les questions religieuses ; quant aux problèmes non-confessionnels (coopératives, Conseils et commissions municipales), l'opinion du curé est écoutée mais non obligatoirement suivie par tous. L'influence générale du curé dans la paroisse conditionne le succès de son intervention dans le problème des vocations ; il faut que le curé soit assez près des familles pour dépister chez l'un ou l'autre des enfants les « signes du sacerdoce » et pour conseiller aux parents de faire les sacrifices financiers nécessaires afin de payer de « grandes études » aux fils chosis.

Mais il ne semble pas que tous les curés apportent le même dévouement à recruter des confrères ; dans certaines paroisses,<sup>51</sup> l'opinion populaire reconnaît à tel curé une influence déterminante dans l'éclosion des vocations locales ; telle paroisse a eu presque toutes ses vocations sous le règne de tel curé recruteur et saint homme ; il arrive même à des prêtres fortunés de payer une partie des études de leurs candidats afin d'« être remplacés un jour à l'autel ». Malgré ces nobles sacrifices et résultats qui restent des faits particuliers, nous ne croyons pas que les curés ont exploité à fond leur influence possible en faveur du recrutement sacerdotal ; de toute façon, à l'échelle d'un siècle, leur intervention n'a

<sup>49</sup> Une étude globale des conditions religieuses devrait s'attacher entre autres à mesurer l'incidence de la piété de la mère (facteur souvent signalé) sur l'orientation de ses enfants. Dans le comté de Maskinongé, cette influence maternelle a été reconnue, mais ce n'est pas elle qui a dû rendre la Plaine plus prolifique en vocations que les Laurentides ; l'on peut trouver, en effet, dans chacune des deux régions des mères pieuses et désirant avoir leur fils prêtre.

<sup>50</sup> Les litiges sont les opinions politiques (quand elles sont publiquement exprimées), les redistributions des territoires paroissiaux, les déplacements du site ou la reconstruction de l'église paroissiale, les questions scolaires, les lieux de divertissement, les problèmes monétaires. Comme exemple de difficulté, citons le « schisme » de Maskinongé, le « procès » de Saint-Didace.

<sup>51</sup> Citons, nommément un exemple emprunté en dehors du comté de Maskinongé : Saint-Tite.

pu accuser la dissymétrie dans la fécondité sacerdotale des deux régions de Maskinongé, et cela d'autant plus que le même prêtre dessert parfois dans sa vie des centres qui sont tantôt situés dans la Plaine, tantôt dans les Laurentides.

b) Le curé n'est pas le seul clerc qui peut influencer les vocations des enfants. Il faut bien parler aussi des professeurs d'enseignement primaire ou complémentaire qui sont religieuses ou frères. Dans les campagnes, une vocation<sup>52</sup> a plus de chance d'être discernée si l'enseignement est donné par des Religieux. Or, les paroisses de la Plaine sont plus favorisées que celles des Laurentides à ce sujet. Voilà un élément mineur qui, additionné à d'autres plus marquants, multiplie les vocations dans les lieux avantagés.

c) Il faudrait mentionner le travail des prêtres, des religieux ou des religieuses qui sont des fils de la paroisse. Quand ces visiteurs viennent dans leur famille, nous pouvons dire qu'ils ont dans l'ensemble, l'objectif de recruter quelqu'un. Le travail est lent dans le cas des candidats au sacerdoce, étant donné, entre autres, le problème financier.

Les choses se font plus rapidement pour les religieuses et pour les frères. Généralement, dans ce dernier type de recrutement, plusieurs sujets se décident en même temps et ils sont ainsi trois ou quatre à partir pour le noviciat et le fait peut se renouveler périodiquement. La plus grande partie des vocations des Laurentides sont de cette catégorie (religieuses, frères, pères). Ce fait a une importance car il se réalise ainsi, dans les paroisses les moins riches, une ségrégation des vocations d'hommes au profit du frère puis du père. Ce mécanisme ne favorise donc pas l'éclosion de vocations « séculières » dans les Laurentides.

d) Un autre groupe de clercs qui jouent une grande influence sur la vocation sacerdotale des enfants, est constitué par les professeurs-prêtres ou religieux du candidat. L'on doit dire que leur influence se porte surtout sur les enfants qui vont au collège. Or, nous verrons tantôt que la Plaine envoie deux fois plus d'élèves au séminaire que les Laurentides. La contribution différentielle des collégiens aux vocations régionales ne tient donc pas à l'intervention sélective des tuteurs au Séminaire.

e) L'écart dans l'indice régionale de fécondité ne pourrait s'expliquer non plus par une différence dans les comportements religieux habituels des habitants de l'une et de l'autre région ; dans la Plaine comme dans les Laurentides, les manifestations extérieures de la Foi (assistance aux offices, associations semi-religieuses) se font à une intensité et un rythme élevés. Même, c'est chacune des deux régions qui possède son groupe chez lequel la pratique religieuse est plus faible : les bûcherons dans les Laurentides ; un petit groupe de citoyens dans la petite ville de la Plaine. Sous le rapport de la Foi extérieure, il n'y a donc pas de différence fondamentale entre les deux régions.

<sup>52</sup> À vrai dire, l'enseignement donné par les Religieux favorise plus les vocations dans l'ensemble (prêtres, pères, frères, religieuses) que les vocations sacerdotales séculières exclusivement.

#### 4. Conditions économiques <sup>53</sup>

Nous avons déjà signalé que la situation économique agissait souvent comme la sous-structure qui conditionne l'influence de divers facteurs sur les vocations. Voyons comment ont joué dans le comté les contingences économiques.

Nous devons répéter encore une fois, que dans Maskinongé, ce n'est pas l'industrialisation récente du Québec qui pourrait expliquer directement le phénomène de participation différentielle dont nous faisons présentement l'analyse. Cela ne veut pas dire, cependant, que la révolution économique du xx<sup>e</sup> siècle n'a pas eu d'effets sur le comportement des parents au sujet des vocations de leurs enfants ; l'industrialisation a apporté en effet de l'« argent sonnante » qui a été partiellement consacré à envoyer plus de garçons au collège et à augmenter ainsi les chances d'avoir un fils prêtre. Ce fait a été aussi bien celui de certaines familles de la Plaine que de celles des Laurentides. Mais ce nouveau genre de vie qui tend à égaliser les chances dans les deux régions, n'est pas celui de la majorité des habitants de Maskinongé. Ceux-ci sont avant tout des ruraux dont l'occupation principale est l'agriculture. Or, sur le plan agricole, les Laurentides sont dans une situation bien différente de celle de la Plaine. Nous ne parlons ni sur le plan de la structure agraire, ni sur celui des systèmes et des productions agricoles, mais nous songeons aux revenus. Beaucoup plus à cause du sol que du climat ou que des facteurs humains, la culture est peu rentable dans les Laurentides ; les revenus en argent que la terre procure y sont faibles et ils ne permettent qu'à un très petit nombre de cultivateurs de disposer en 12 ans de 5,000 à 10,000 dollars pour entretenir seulement un garçon au collège et au Grand Séminaire ; dans ces conditions, il est encore moins question d'en faire instruire plusieurs. Dans la Plaine, au contraire, les rendements agricoles sont plus forts, les cultures plus diversifiées, le marché plus accessible et les revenus plus élevés ; les cultivateurs de la Plaine sont plus riches que ceux des Laurentides ; aussi les « habitants » d'en bas peuvent-ils financièrement mieux supporter le coût de longues études pour leurs enfants ; chez plusieurs familles de la Plaine, payer des études à des garçons (plutôt que d'en faire des travailleurs agricoles dans l'entreprise familiale) est un signe extérieur de réussite économique, de richesse et de prestige social. Il faut donc reconnaître que la situation économique joue très fort en faveur de la Plaine dans le domaine des vocations.

#### 5. Conditions sociales

Nous trouverons également dans ce paragraphe des éléments qui influencent en bloc l'ensemble du comté et certains autres qui accentuent au contraire la dissymétrie entre les deux régions.

<sup>53</sup> Il n'est pas entièrement faux d'affirmer qu'il existe dans la région une certaine relation entre les revenus des parents et l'avenir des enfants, relation qui se pose par l'intermédiaire du coût des études. Une famille aisée est indifférente à payer les cours d'un futur « professionnel » ; une famille moyenne préfère avoir un prêtre séculier qui coûte moins cher ; une famille pauvre restreint ses ambitions au clergé régulier, encore moins exigeant.

Un élément en faveur de la multiplication des vocations et que l'on retrouve partout est le prestige social de la prêtrise auprès des parents et des étudiants. Malgré l'évolution de l'idée de prêtrise dans la population depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il reste vrai que les familles trouvent honorable d'avoir un fils prêtre et qu'elles interprètent le fait d'en avoir un comme un élément de différenciation sociale (auprès des familles qui n'en ont pas) ou un élément de reconquête et d'égalisation (auprès des familles qui en ont eu avant elles). Cependant, si la majorité des familles adhère à cette opinion, ce n'est que chez certaines que l'idée est suffisamment sentie et consciente pour pousser aux sacrifices nécessaires à la réalisation de cet idéal. Chez plusieurs familles, le stade de l'admiration passive n'est pas dépassé.

Au contraire du prestige social du prêtre, le fait de la mobilité de la population ne joue pas en faveur de la prolifération des vocations. Contrairement à ce que l'on croit être de la civilisation rurale du Canada français, les « habitants » sont beaucoup plus des nomades que des sédentaires ; nous songeons ici :

- a) aux déplacements quotidiens ou saisonniers en vue d'un travail à l'extérieur (construction, transport, bucheronnage, manufactures) ;
- b) aux périodes de plusieurs années consécutives durant lesquelles les familles résidentes actuelles ont vécu en dehors de la région ;
- c) aux nouvelles familles qui viennent s'établir dans les paroisses ;
- d) aux déplacements à l'intérieur d'une même paroisse.

Des chiffres pourraient illustrer ce genre de nomadisme, ce sont les *indices de mobilité de la propriété terrienne*.<sup>54</sup> Vu ces conditions de déplacement intense à l'intérieur et à l'extérieur des cadres paroissiaux, il est certainement difficile de réaliser pour les enfants un programme d'éducation suivi et systématique, phase nécessaire pouvant conduire les garçons à la prêtrise.<sup>55</sup>

Tous les genres de vie ne sont pas également favorables à la multiplication des vocations : ainsi en serait-il de certaines phases de l'exploitation de la forêt, nous voulons parler en particulier des « chantiers ». Les garçons, alléchés par les bons salaires et la grande liberté, y sont parfois admis dès l'âge de 15 ans pour certains travaux légers. Les chantiers concurrencent alors l'école et attirent des jeunes travailleurs dont certains pourraient être plutôt des collégiens. De plus, l'absence d'un ministère religieux spécialement adapté aux bûcherons ne favorise ni l'alimentation spirituelle des adultes ni l'instruction religieuse des jeunes ; au contraire, les chantiers, étant fréquentés par une population nomade, hétérogène, en partie étrangère à la région, dispersée et souffrant

<sup>54</sup> Les calculs faits par nous-même sur Saint-Didace et les chiffres présentés par P. Garigue sur Saint-Justin ainsi que d'autres observations nous poussent à croire que : 1° pas plus de 10% des « terres » n'est resté depuis un siècle entre les mains des familles originelles ; et, 2° les lots changent de main 2 à 3 fois par siècle. Toutes les régions du comté connaissent de tels changements de propriété. Cette situation dynamique se retrouve d'ailleurs un peu partout dans la Laurentie.

<sup>55</sup> De plus, les déplacements de population peuvent véhiculer des idées ou faire prendre des attitudes qui ne sont pas favorables au développement de la vie religieuse. C'est ainsi qu'on explique « en grande partie » la déchristianisation prononcée du département de la Creuse (Massif Central, France) ; dans cette région sauf l'Est, la pratique religieuse est faible et le recrutement sacerdotal difficile. Voir pour comparaison, DERRUAU-BONJOL, S., *Le département de la Creuse. Structure sociale et évolution politique*, dans *Revue française de science politique*, vol. VII, n° 1 (1957), pp. 1-20.

d'isolement, favorisent chez plusieurs travailleurs une certaine diminution de la Foi, attitude que l'on peut rapporter dans son village et dans sa famille. Or, apparemment, ce n'est pas d'un climat tiède mais d'un milieu fervent dont semble avoir besoin la vocation d'un enfant pour se développer. Quoiqu'il en soit des divers plans (monétaires, initiative personnelle, religieux) sur lesquels se fait l'influence des chantiers, il reste que dans les paroisses des Laurentides, où l'ère de la forêt n'est pas encore terminée, le nombre des vocations est faible ; il semble que les prêtres ne se multiplient qu'après l'effervescence de la période des chantiers. Dans la Plaine de Maskinongé, au contraire, il y a longtemps que la civilisation du bois est terminée. Le genre de vie semble donc prédisposer ou non à l'éclosion des vocations.

### 6. Conditions scolaires

Puisqu'une relation étroite relie le nombre des étudiants à ceux des « finissants qui prennent la soutane », la question de la scolarité doit être envisagée sous plusieurs angles.

Nous voudrions d'abord rappeler une conclusion générale de l'abbé M. Lauzon, à savoir que le cours classique n'attire pas tous les enfants supérieurs et que des garçons se présentent au collège en n'ayant pas les qualités intellectuelles requises.<sup>56</sup> Il nous semble que la chose se vérifie dans Maskinongé. Ainsi les indices de fécondité sacerdotale dont nous avons parlé représentent des valeurs différentes de celles des indices potentiels. Le recrutement actuel des collèges n'atteint donc qu'une partie des enfants intéressants et il se fait sous diverses conditions dont certaines ont été rappelées dans cet article (aptitudes personnelles du candidat, familles à vocations, influence de certaines personnes dont le curé, la mère, un professeur, situation financière, climat intellectuel régional).

Ce climat est différent dans la Plaine et dans les Laurentides. En général, la Plaine a des écoles bien tenues, voire même des collèges, souvent un corps professoral composé de religieux, enfin un curé et des « professionnels » qui donnent le ton d'une certaine vie de l'esprit. Nous trouvons dans la plupart des familles de la Plaine le désir de faire instruire au moins un de leurs enfants. Vu ces conditions, les vocations ont la chance d'être plus nombreuses. Le niveau intellectuel est moins élevé dans les Laurentides. Voyons d'abord le cas des jeunes de Saint-Didace en examinant la situation scolaire vers 1920, c'est à-dire à l'époque où auraient pu naître les plus jeunes prêtres que pourrait avoir eus la paroisse.<sup>57</sup> À cette date, la très grande majorité des élèves étaient en première et en deuxième année ; il n'y en avait pas au-delà de la 5<sup>e</sup> ; l'assiduité n'était pas très forte surtout dans les « petites classes » (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) et au cours de l'hiver ;

<sup>56</sup> LAUZON, Marcel, prêtre, *Enquête sur les besoins d'orientation scolaire au début du cours secondaire*. Thèse dactylographiée, Québec 1949, 95 p., figures. Voir aussi JOLY, Richard, *Chronique collégiale 1953-1954*, dans *L'Enseignement secondaire au Canada*, XXXIV, n° 6 (mars 1955), pp. 245-264 ; lire en particulier les pages 249-255 : « On ne manquera pas de noter l'ironie profonde de la situation de l'orientation chez nous. »

<sup>57</sup> D'après les archives du Couvent de la paroisse.

le « doublage » était un phénomène courant pour la moitié des étudiants. Aussi, à la fin des études primaires, en 4<sup>e</sup> année si l'on s'y rend, l'élève a facilement 14 ans. Si l'on ajoute à cela que le jeune est « faible en français », écrit ou parlé, il faut constater que la vie scolaire n'est pas favorable aux choses de l'esprit. Dans ces conditions, qui pouvait songer à faire entreprendre à des élèves si peu avancés de longues études en vue de la prêtrise? <sup>58</sup> Regardons maintenant la situation chez les adultes à la même époque. Nous constatons que le climat familial rachetait rarement le plafonnement scolaire. Les habitants des Laurentides n'ont pas beaucoup de préoccupations intellectuelles. La puissante expression de Léon Gérin, écrite 20 ans plus tôt, à savoir que « l'instruction est un meuble inutile » était à peine exagérée. <sup>59</sup> La majorité des parents n'ont pas de politique d'épanouissement de la personnalité de leurs enfants. Le niveau familial n'encourage pas les jeunes à se lancer dans de grandes études et pratiquement la vie « professionnelle » ou la prêtrise (séculier) sont des objectifs jugés honorables certes, mais peu discutés. S'il arrive toutefois que des jeunes vont au collège à la suite notamment d'avantages financiers extérieurs, ils doivent, dans plusieurs cas, discontinuer leurs études, faute de préparation ou d'un climat familial favorable ; à Saint-Didace, par exemple, la majorité des enfants qui sont allés au collège n'ont pas terminé leur cours. Aux yeux des témoins, cet échec semble la preuve qu'il ne faut pas dépenser son argent à payer des études. L'ambition intellectuelle restreinte des parents s'ajoute aux conditions financières difficiles pour maintenir faible le nombre des enfants des Laurentides dans les collèges classiques <sup>60</sup>.

Nous pouvons donner une statistique qui concrétise la contribution différentielle des régions au recrutement collégial — il s'agit ici de la Plaine et des Laurentides du diocèse de Trois-Rivières. C'est un indice qui exprime le rapport du nombre d'élèves inscrits au Séminaire diocésain au chiffre respectif de la population régionale : un collégien pour 900 habitants de la Plaine ; un collégien pour 400 habitants des Laurentides. Si nous appliquons ces données relatives au seul comté inclus de Maskinongé, nous obtenons 44 étudiants issus de la Plaine pour 17 seulement venant des Laurentides. À noter, pour confirmation, que nous retrouvons encore ici la proportion de 2 à 3 entre les valeurs de la Plaine et celles des Laurentides. Et la conclusion s'impose : ayant plus de sujets au Séminaire, la Plaine a d'autant plus de chances d'avoir des prêtres.

### 7. Conditions historiques

Que le lecteur ne s'étonne point de ne trouver qu'à la fin mention des conditions historiques ; l'histoire lie les éléments aussi bien au passé qu'à l'avenir.

<sup>58</sup> Aujourd'hui, la situation s'est grandement améliorée, grâce surtout au dévouement des Religieuses enseignantes ; quelques élèves atteignent la 10<sup>e</sup> année.

<sup>59</sup> Encore ici, l'on note des progrès certains mais il reste que beaucoup d'« habitants » des Laurentides ne mettent pas encore les préoccupations intellectuelles au premier rang.

<sup>60</sup> Si plus de garçons qu'autrefois continuent leurs études à l'extérieur, la majorité d'entre eux vont dans des jувénats, des écoles techniques et des collèges commerciaux.

En effet, l'une des raisons qui peut faciliter la compréhension du phénomène de la contribution régionale différentielle dans le domaine des vocations est l'âge du peuplement. Il semble s'écouler une période morte au début de l'histoire de chaque paroisse avant que ne s'amorce le phénomène de la fécondité sacerdotale. La « fertile » paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan n'aurait eu son premier prêtre qu'en 1847 alors que le premier curé était arrivé en 1772 ; dans la ville de Joliette, ce n'est que 50 ans après l'installation du premier desservant que les sujets à la prêtrise se sont multipliés ;<sup>61</sup> Gérin a noté qu'en 1886, la paroisse de Saint-Justin n'avait offert qu'un seul prêtre et, pourtant, il y avait trente ans que la vie religieuse y était organisée d'une façon autonome. Ce décalage semble pouvoir se produire comme suit : supposons qu'une famille s'est installée en 1850 dans un centre de colonisation ; les enfants ne peuvent devenir prêtres car il est probable qu'ils iront à peine à l'école primaire ; mais ils se marieront probablement entre 1870 et 1890 ; ce sont alors les descendants de ce deuxième mariage qui fourniront les premiers candidats de la famille à la prêtrise ; et leur ordination n'aura lieu que dans le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle. Ainsi ce ne sont souvent que les membres de la troisième génération qui réussissent à devenir prêtres. Si ce mécanisme est exact, il peut expliquer partiellement la participation différentielle de la Plaine et des Laurentides aux effectifs du clergé ; la Plaine a déjà vécu deux siècles les Laurentides n'en sont qu'à leur premier centenaire. Suivant cette optique, alors que la Plaine connaîtrait une période de plein rendement, les Laurentides sortiraient à peine de cette espèce d'ère pré-historique peu féconde en vocations.

Il est plus facile de rapprocher la « production » sacerdotale des Laurentides de 1950 avec celle de la Plaine de 1850 que d'affirmer que les Laurentides suivront au cours de leur deuxième siècle l'exemple de la Plaine. Les « Pays d'en Haut » donneront-ils des prêtres nombreux aussitôt terminée la période distrayante de l'économie pionnière ? Rien dans la situation présente ne nous permet de prévoir l'indice de fécondité sacerdotale de cette région dans cent ans. Toutes choses étant égales par ailleurs, pour que les vocations se multiplient, il faudrait que certaines conditions internes soient réalisées, au nombre desquelles une amélioration de l'équipement scolaire, un accroissement des revenus et un enrichissement des ambitions intellectuelles des parents. Il faudrait aussi que, du point de vue externe, la région vive un climat social à vocations comme celui dont a profité la Plaine durant la deuxième moitié du xix<sup>e</sup> siècle.

Nous avons le droit d'être moins indécis quant à l'avenir de l'indice de fécondité de la Plaine de Maskinongé. Un mouvement se prolongeant plus facilement qu'il ne se crée, il nous est davantage permis de croire à la continuation de la « générosité » relative de la Plaine qu'à une augmentation massive de la « fécondité » des Laurentides. En effet, la structure sociale de la Plaine qui s'est avérée favorable à l'épanouissement des vocations demeure fondamentalement inchangée. Il est donc probable que la Plaine continue à alimenter le clergé.

<sup>61</sup> HAMELIN, Louis-Edmond, *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, thèse (dactylographiée) de maîtrise, Faculté des sciences sociales, Laval, Québec, 1948, p. 58.

Mais dans cet univers de contingences que sont les vocations sacerdotales, nous tenons à affirmer notre ignorance profonde surtout au sujet de la situation future. D'ailleurs, sur le seul plan « extérieur », trois groupes de conditions peuvent modifier radicalement le mode prochain de recrutement des clercs : 1° des changements dans les habitus démographiques ; 2° l'utilisation des méthodes d'orientation pour tous les jeunes ; 3° une révolution dans les conceptions sociales des habitants.

#### CONCLUSION

L'une des manifestations les plus représentatives du catholicisme des Canadiens français réside dans le grand nombre des vocations sacerdotales et religieuses. Au cours de l'histoire, cette « production » ne s'est pas toujours réalisée au même rythme ; sous le Régime français, les vocations, surtout celles qui se faisaient en faveur des Réguliers, n'étaient pas nombreuses. Il semble que le mouvement n'est devenu massif (entre 1840 et 1870) qu'avec la consolidation politique qui a accompagné la « revanche » démographique postérieure à la défaite militaire (1760) ; tous les historiens ont reconnu que la victoire de nationalité des Canadiens français était due aux clercs qui, par l'exercice spontané de fonctions sacerdotales et extra-sacerdotales, s'étaient vraiment institués et à tous les points de vue les pasteurs du groupe ; cette structure favorisait le recrutement. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré quelques hésitations (concurrence des professions libérales, . . .) et quelques adaptations (glissement des vocations vers le clergé régulier, . . .), l'élan vers les vocations semble avoir été continu et même progressif. À vrai dire, personne n'a encore établi la courbe séculaire des vocations laurentiennes.

Le présent essai se donnait pour but d'apporter une pierre à l'édifice. Nous avons voulu rapporter l'un des aspects quantitatifs des vocations sacerdotales de la Mauricie (Vallée du Saint-Laurent) à certaines conditions humaines régionales. Que les lecteurs voient là une modeste contribution à la géographie sociale du Québec.

Comme des milieux sociaux, il ne sort pas des régions un nombre égal de Prêtres et de Pères. Cela est non seulement vrai de façon absolue mais aussi si l'on tient compte des variations démographiques locales. Dans le diocèse de Trois-Rivières — et le fait semble être celui de toute la moitié Nord de la Laurentie — *la Plaine fournit trois fois plus de vocations sacerdotales que les Laurentides*. Après avoir fait des sondages ailleurs (notamment à Saint-Jacques-de-l'Achigan), nous avons été amené à créer une gamme d'« indices de fécondité sacerdotale des garçons ». Suivant une échelle linéaire, la Plaine de Maskinongé donnerait 55 prêtres pour 10,000 garçons (55/10,000), indice qui pourrait être considéré comme *moyen*. Les Laurentides régionales en fourniraient une moyenne de 17, indice *faible*. Ce dernier peut être *nul* (s'il ne sort aucune vocation d'un univers de 10,000 garçons) ou *très élevé* (plus de 150/10,000). Il se produit donc des variations dans la contribution respective des régions. Entrevue dans une perspective historique, la production des clercs est également variable dans l'espace : dans le même diocèse de Trois-Rivières, la majorité

des prêtres était, au début du siècle, issue de la Plaine ; elle l'est maintenant de la Vallée.

Quelques études géographiques et sociales faites aux échelons provincial et paroissial nous ont permis de rechercher des raisons qui pouvaient rendre partiellement compte de la contribution différentielle des régions aux vocations sacerdotales. Souvent, cette recherche des facteurs nous permettait moins de découvrir les raisons précises de la fécondité de chacune des régions que d'entrevoir les conditions plus générales de l'épanouissement (ou non) des vocations dans n'importe quelle paroisse.

L'examen respectif de certaines conditions démographiques, familiales, religieuses, économiques, sociales, scolaires et historiques nous ont amené à reconnaître les propositions suivantes valables globalement à l'intérieur de la Mauricie :

1° Il n'est pas prouvé que l'ensemble des familles nombreuses ont un taux de fécondité sacerdotale plus élevé que le groupe des familles à nombre restreint d'enfants ;

2° L'émigration enlève certainement des candidats éventuels au sacerdoce ; quand il ne s'agit pas de perte, il se produit un transfert régional de vocations ;

3° La majorité des clercs semble sortir de « familles à prêtres » ; chacune de ces familles peut inclure un nombre d'enfants très variable ;

4° L'influence du recruteur est souvent déterminante ; celle-ci s'exerce par l'intermédiaire du curé, des religieux qui enseignent dans la paroisse, des clercs « en visite » familiale et des professeurs au Collège ;<sup>62</sup> ces « campagnes » n'ont pas toujours lieu, elles ne sont pas toujours menées de façon psychologique et elles ne profitent pas seulement au clergé séculier ;

5° Le prêtre est un élément familial d'ascension sociale, mais ce ne sont pas toutes les familles qui acceptent de faire (ou qui peuvent faire) les sacrifices préalables et aléatoires du coût de l'instruction ;

6° Les régions « riches » entretiennent plus d'étudiants au collège et partant elles accroissent leur chance d'avoir plus d'enfants en religion ;

7° La mobilité traditionnelle de la population n'est pas favorable à l'acquisition par les jeunes d'une éducation soignée et prolongée ;

<sup>62</sup> À côté de l'influence « individuelle » du clergé enseignant auprès de certains étudiants, il faudrait aborder le problème beaucoup plus général de la « culture » de vocations religieuses dans les institutions secondaires. À ce sujet, il faut constater que c'est depuis très peu de temps et dans quelques collèges seulement que l'on applique les méthodes éprouvées de la psychologie moderne pour dépister et nourrir la Vocation. Il va sans dire que ces améliorations sont de plus en plus nécessaires étant donné en particulier le fait de la diminution de la proportion des « finissants » qui prennent la soutane (voir les études statistiques du Père Porter, o.f.m.) ; il est même possible que la prochaine augmentation massive des collégiens coïncide avec un repli de la fonction proprement « séminaire » de nos institutions secondaires ; s'il venait à n'avoir plus que 10% (ou moins) des étudiants à choisir la prêtrise, le problème de la culture des vocations se poserait différemment de celui qu'a connu le temps où un grand nombre de finissants entraient en religion. Si l'évolution se faisait en ce sens, il faudrait peut-être admettre que nos collèges « mixtes » deviendraient moins rentables, sur les plans qualitatif et quantitatif des vocations, que pourraient rapidement le devenir de vrais séminaires interdiocésains spécialement fondés. Quant à savoir s'il est socialement et globalement souhaitable d'abandonner la formule « mixte » du secondaire, c'est une toute autre question.

8° Certains genres de vie, comme celui des « chantiers », concurrencent le recrutement collégial ; les centres de bûcherons par exemple donnent à l'Église peu de prêtres ;

9° Une bonne organisation scolaire et l'appétit intellectuel semblent favoriser, là où ils existent, la multiplication des vocations ;

10° Souvent, ce n'est qu'à la deuxième génération, voire même à la troisième, que s'installe l'habitus familial d'offrir des vocations ;

11° Il semble bien que la déruralisation et l'industrialisation n'ont pas stoppé la tradition de fournir des clercs à l'Église diocésaine.

Nous trouvons dans les constations précédentes quelques raisons de la fécondité différentielle des deux régions de Maskinongé. Par rapport aux Laurentides, la Plaine est plus riche et plus ancienne (plusieurs générations) ; elle n'est plus à l'« âge du bois » ; elle possède une structure scolaire équipée en partie de professeurs religieux ; elle est plus près des institutions secondaires ; elle envoie plus d'étudiants dans les collèges classiques ; elle est bien desservie sur le plan du ministère paroissial ; elle peut être facilement visitée par des missionnaires-recruteurs ; elle possède plusieurs familles à prêtres ; elle a une tradition sacerdotale qui peut s'expliquer par la « contemporanéité » entre la phase du rayonnement monopolistique de l'Église québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle et le démarrage intellectuel de la région ; à cette époque, faire des études, c'était en pratique se préparer à la prêtrise. S'il ne se produit aucun changement majeur sur les plans religieux, démographique, scolaire et social, il est probable que, dans l'avenir immédiat, la Plaine gardera son rythme de production sacerdotale alors que les Laurentides verront s'accroître leur indice de fécondité sacerdotale.

Terminons en rappelant notre profonde ignorance au sujet des raisons définitives de la fécondité différentielle des régions en vocations. Les contingences sociales que nous avons signalées ne font que s'ajouter à des causes fondamentales qui nous échappent et qui, elles, ne sont plus du tout l'objet des propos des géographes, même de ceux qui tendent à élargir le champ de recherches de la géographie.

---